

Public
Health
Ontario

Santé
publique
Ontario

Santé publique Ontario

Rapport annuel 2022-23



Table des matières

Message du conseil d'administration	1
Survol de l'organisation	3
Nous acquitter de notre mandat	5
Rapport sur les résultats et le rendement de 2022-23	17
Bilan des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2022-2025 reliées aux principaux programmes (au 31 mars 2023).....	18
Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats	27
Fiche du rendement trimestriel de SPO : Aperçu de fin d'exercice 2022-23.....	34
Événements à risque et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats	47
Rendement financier	48
Responsabilité de la direction.....	49
Conseil d'administration	69

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2022-2023 de SPO. Ce rapport présente une description de haut niveau des principaux services qui ont été offerts, ainsi que les activités importantes menées durant l'exercice afin de mener à bien le mandat de l'agence et respecter les priorités du gouvernement. On y retrouve également le bilan des principaux résultats attendus avec un aperçu de fin d'exercice de notre rendement financier.

SPO fournit des avis et des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à ses clients et partenaires afin de leur permettre de prendre des décisions et des mesures éclairées, et d'anticiper et répondre aux questions et préoccupations émergentes en matière de santé publique. Le gouvernement, la santé publique, les hôpitaux et autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les travailleurs de la santé de première ligne et les chercheurs font partie de nos clients et de nos partenaires.

Présente dans toute la province, SPO surveille et détecte les menaces à la santé publique, notamment les éclosions de maladies infectieuses, s'y prépare et y répond. En tant que laboratoire de santé publique de la province, nous effectuons chaque année des millions d'analyses de grande qualité, permettant d'établir des diagnostics fiables en temps opportun et d'appuyer les interventions cliniques et sanitaires. Nous produisons des données probantes et fournissons des avis et des conseils d'experts pour mieux comprendre et traiter les enjeux de santé publique tels que les risques environnementaux, le risque et la propagation des infections, les maladies chroniques, la salubrité des aliments, la consommation de substances et les inégalités en matière de santé. Nous restons vigilants face aux menaces actuelles et émergentes qui pèsent sur la santé de la population de l'Ontario et nous étudions et évaluons les facteurs qui contribuent à la santé de la population et nous examinons les façons d'aider la population ontarienne à vivre plus sainement. Nous avons travaillé avec diligence pour répondre aux attentes énoncées dans la lettre de mandat 2022-23 de SPO reçue du ministre de la Santé.

Au cours de l'année écoulée, SPO a continué à soutenir la réponse et le rétablissement de la province face à la pandémie de COVID-19. Nous avons travaillé sans relâche pour fournir des conseils scientifiques aux partenaires provinciaux et locaux sur la prévention de l'infection par la COVID-19, sur le contrôle et la surveillance de la maladie, tout en effectuant des tests critiques et en soutenant la gestion de l'épidémie et les mesures de santé publique, en nous appuyant sur notre expertise approfondie et sur les recherches en santé publique menées dans le monde entier. Nos innovations et notre leadership dans le domaine de la génomique ont également fait progresser la surveillance et la réponse aux variants préoccupants émergents, nous préparant ainsi également à appliquer nos connaissances dans ce domaine à d'autres agents pathogènes préoccupants pour la santé publique à l'avenir.

Alors que la réponse à la pandémie continue à décroître dans toute la province, nous commençons à nous recentrer sur les domaines touchant à la base de notre travail, tout en nous assurant que nous serons prêts à détecter et à répondre rapidement aux épidémies de maladies infectieuses et à d'autres menaces pour la santé publique dans l'avenir. De plus gros investissements dans les programmes

opérationnels de SPO sont nécessaires pour garantir que nous sommes bien positionnés pour anticiper le plus de scénarios possibles et que nous sommes prêts à répondre à la prochaine grande urgence de santé publique, tout en maintenant notre capacité à exécuter efficacement l'ensemble de notre travail.

SPO est déterminée à gérer de façon responsable les ressources qui lui sont confiées. Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à remercier notre équipe de direction et notre personnel pour leur engagement à fournir à nos clients sur une base continue et en temps opportun des programmes, des produits, des ressources et des services pertinents et de grande qualité. Je suis fière des réalisations de SPO durant cette année difficile et nous sommes heureux de pouvoir continuer d'apporter une contribution vitale au travail des secteurs de la santé publique et de la santé en Ontario.

Je veux également remercier nos partenaires du gouvernement de l'Ontario pour leur appui continu.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Angus', with a stylized flourish at the end.

Helen Angus
Présidente, conseil d'administration de SPO

Survol de l'organisation

SPO est un organisme provincial de la Couronne qui fournit des conseils scientifiques et techniques et du soutien aux personnes œuvrant dans les divers secteurs pour protéger et améliorer la santé de la population ontarienne. Notre mandat est étendu : il comprend la prévention et le contrôle des maladies infectieuses, la promotion de la santé, la prévention des maladies chroniques et la protection de la santé environnementale. Nous réalisons et soutenons un éventail d'activités telles que l'évaluation de la santé de la population, la recherche en santé publique, la surveillance des maladies, l'épidémiologie ainsi que la planification et l'évaluation de mesures. Nous assurons le fonctionnement des services de laboratoire de santé publique de la province, effectuant les analyses cliniques et les tests de référence critiques pour les bureaux de santé publique et les médecins dans les établissements de soins primaires et les hôpitaux. Nous sommes un carrefour qui assure la liaison entre les intervenants en santé publique, le milieu de la recherche et les travailleurs en santé de première ligne et les plus grands cerveaux scientifiques au monde. Nous sensibilisons et formons les professionnels de la santé à l'aide de l'application concrète de principes de santé publique, des plus récentes recherches et de pratiques novatrices. En situation d'urgence, nous fournissons des conseils scientifiques et du soutien aux autorités sanitaires locales et provinciales.

Conformément à nos objectifs, tels qu'ils sont définis dans la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, nous concentrons nos efforts sur ce qui suit :

- Fournir des conseils et du soutien scientifiques et techniques ;
- Offrir des services de laboratoire de santé publique ;
- Accroître et diffuser les connaissances, faire connaître les meilleures pratiques et pousser la recherche ;
- Servir de modèle afin de combler les écarts entre le contrôle des infections et la santé et la sécurité au travail ;
- Guider et éclairer le processus d'élaboration de politiques ;
- Améliorer l'élaboration, la collecte, l'utilisation, l'analyse et la divulgation de données ;
- Assurer la formation et le perfectionnement professionnel ;
- Faire de la recherche en santé publique ;
- Fournir des conseils et du soutien opérationnel dans les situations d'urgence ou lors d'éclousions ayant des répercussions sur la santé.

Nos principaux clients sont :

- Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario ;
- Le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée et d'autres ministères ;
- Les bureaux de santé publique ;
- Les fournisseurs de soins de santé et organismes œuvrant dans la sphère de la santé.

Outre ces clients, les partenaires du domaine de la santé de SPO sont issus du milieu universitaire et de la recherche, des organismes à but non lucratif et communautaires, du secteur privé et des agences gouvernementales de divers secteurs qui s'efforcent de garder les personnes vivant en Ontario en santé.

Vision — Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé.

Mission — Nous facilitons la prise de décisions éclairées et la mise en place de mesures efficaces afin de protéger et promouvoir la santé et réduire les iniquités en matière de santé.

Mandat — Nous offrons du soutien et des conseils scientifiques et techniques à des clients œuvrant au sein du gouvernement, en santé publique, dans les soins de santé et dans des secteurs connexes.

Nous acquitter de notre mandat

SPO s'engage à remplir sa mission qui consiste à améliorer la protection et la promotion de la santé de la population de l'Ontario et à contribuer aux efforts visant à réduire les inégalités en matière de santé. Nous fournissons une expertise scientifique et technique ainsi que des ressources centralisées à nos clients et partenaires afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées et de mettre en place des mesures orientées sur les résultats, et nous soutenons la détection et la réponse aux enjeux et menaces émergents en matière de santé publique. En tant que laboratoire de santé publique pour la province, SPO fournit des analyses de laboratoire cliniques et environnementales ainsi que des conseils d'experts, des services et des recherches connexes pour soutenir la prévention et le contrôle des maladies infectieuses pour nos clients et partenaires dans les établissements de soins primaires et les hôpitaux, ainsi que pour les bureaux de santé publique.

Tout au long de l'année 2022-23, SPO a fourni un soutien scientifique et technique et des conseils d'experts à ses clients et partenaires dans le cadre d'une réponse coordonnée à la pandémie de COVID-19. Au cours de l'année, nous avons pu réduire les activités d'intervention relatives à la pandémie pour nous adapter à l'épidémiologie changeante du virus de la COVID-19 dans la province et à l'évolution des besoins des secteurs de la santé publique et de la santé. Malgré les exigences de la pandémie, nous avons continué à soutenir les actions de santé publique locales et provinciales pour d'autres maladies et enjeux d'importance pour la santé publique, ce qui inclut la réalisation d'analyses de laboratoire essentielles dans la province. Nous avons continué d'étudier, d'évaluer et de produire des données probantes pour traiter d'autres questions de santé publique telles que les risques environnementaux, les maladies chroniques, la salubrité des aliments et la consommation de substances, tout en appliquant une optique d'équité à tous les domaines de notre travail. Le travail de SPO dans ces domaines est reflété tout au long de ce rapport, et comprend également des exemples sur la façon dont nous avons soutenu la réalisation des priorités du gouvernement au cours de l'année écoulée.

Description des activités menées au cours de l'exercice financier 2022-23

Réalisations en soutien aux priorités du gouvernement

En tant qu'organisme provincial de la Couronne, SPO est censée agir dans le plus grand intérêt de la population de l'Ontario en faisant preuve d'efficacité, d'efficacité et de transparence et en optimisant les ressources de la province. Les points saillants des réalisations de SPO dans le cadre de chacune des priorités gouvernementales pour tous les organismes régis par le conseil d'administration de l'Ontario sont présentés ci-dessous.

Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses — Le financement octroyé à SPO par le ministère de la Santé nous a permis de surveiller, de détecter et de répondre à la pandémie de COVID-19 dans la province, tout en continuant à offrir des services dans d'autres domaines qui constituent le cœur de notre travail. Il s'agit de notre financement de base auquel s'ajoute le financement extraordinaire unique reçu du ministère de la Santé pour la pandémie de COVID-19. Tout au long de l'année, nous avons identifié et recherché des possibilités de gains d'efficacité et d'économies en réduisant les dépenses discrétionnaires liées à l'administration et aux frais d'occupation, notamment en explorant des solutions de remplacement rentables pour les locaux faisant office de bureaux.

Gestion des risques — SPO a continué d'adhérer aux exigences de la *Directive sur la gestion globale des risques* afin d'assurer une gestion efficace et efficiente des risques, ce qui comprend l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques, comme la pandémie de COVID-19 et d'autres situations d'urgence. Pour 2022-23, la viabilité financière a été identifiée comme un risque élevé pour SPO. Nous avons été mis au défi de soutenir efficacement le rétablissement de la pandémie de COVID-19 en plus de devoir répondre aux besoins actuels et émergents du secteur de la santé publique. Le financement exceptionnel de la province pour la pandémie de COVID-19 a permis d'atténuer ce risque ; toutefois, sans un financement de base accru au cours des prochaines années, il est à prévoir que nous devons réduire ou reporter certaines activités en raison de contraintes financières.

Transparence et responsabilité — SPO a continué de respecter les exigences des directives et politiques gouvernementales applicables, notamment la *Directive concernant les organismes et les nominations*, afin d'assurer la transparence et la responsabilité en matière de rapports. Elle a notamment présenté son plan d'activités annuel 2023-24 et 2025-26 et son rapport annuel 2021-22 au ministre de la Santé et les rapports de l'organisation sont accessibles au public sur le site Web de SPO. Pour appuyer le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de SPO, tous les nouveaux membres du conseil, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont été tenus de participer à la formation sur la gouvernance du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'intention des personnes nommées par le public.

Gestion des effectifs — Nous avons continué à adopter une approche adaptable et réactive de la gestion des effectifs pour soutenir la réponse provinciale à la pandémie de COVID-19. Au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, les affectations du personnel se sont modifiées pour refléter les besoins changeants de notre organisation et de la province. Au printemps 2022, nous avons entamé un retour progressif au bureau dans le cadre d'un modèle hybride pour le personnel qui travaillait à domicile depuis le début de la pandémie. En raison des exigences sans précédent de la pandémie sur notre personnel, nous avons également continué à nous concentrer sur l'atténuation de l'épuisement professionnel et le soutien au bien-être du personnel. Nous avons notamment élaboré et mis en œuvre des stratégies innovantes pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des employés, en proposant des webinaires animés par des experts en santé mentale, une formation à la santé mentale sur le lieu de travail pour les gestionnaires et les responsables, en encourageant la reconnaissance des employés et des étapes importantes dans leur carrière, et en apportant un soutien accru au personnel en situation d'épuisement professionnel par le biais du programme et des services de bien-être de SPO.

Collecte de données — SPO est une organisation axée sur les données qui soutient et éclaire les prises de décision en matière de pratique de la santé publique grâce au partage de données et de renseignements à l'aide d'outils numériques interactifs et d'autres produits de connaissance. L'Outil de données sur la COVID-19 (décrit plus en détail plus loin dans ce rapport) est un exemple de produit de SPO fréquemment consulté. Il a été publié pour la première fois en 2020 sur le site Web de SPO et a continué d'être mis à jour avec de nouvelles données et de nouvelles fonctionnalités. À l'automne 2022, le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario a souligné que l'Outil de données sur la COVID-19 de SPO était un exemple remarquable de réalisation dans le cadre de leur initiative de Défi de la transparence, visant à présenter des projets novateurs qui améliorent la transparence du gouvernement ou utilisent des données ouvertes pour améliorer la vie des habitants de l'Ontario. D'autres exemples de notre série d'outils interactifs et de produits de connaissance au service du partage des données et de la production de rapports sont donnés tout au long de ce rapport.

Distribution numérique et service à la clientèle — L'exploration et la mise en œuvre de méthodes numériques pour améliorer la prestation de services à nos clients et partenaires ont été un autre domaine d'attention majeur pour SPO. Le site Web de SPO est resté notre principal canal numérique pour le partage de l'information et des données avec les intervenants de la santé publique, incluant les outils interactifs. Le laboratoire de SPO a également réalisé des avancées en matière de modernisation numérique, notamment avec la mise en œuvre réussie de l'Initiative pour l'efficacité dans les 11 sites de laboratoire de SPO en mai 2022. Cette mise à jour du système modernise le processus d'analyse et de demande d'échantillons. Elle permet également à notre laboratoire d'être plus réactif en fournissant aux clients des mises à jour sur l'état d'avancement des échantillons dans le processus d'analyse. Ces changements fondamentaux sont essentiels pour mettre en place des solutions de commande électroniques à l'avenir à SPO, ce qui permettra d'offrir des services plus efficaces à nos clients du laboratoire. SPO a également été un partenaire essentiel dans l'amélioration du Système provincial de gestion des cas et des contacts pour la santé publique afin de permettre la gestion et la déclaration de tous les événements indésirables suivant la vaccination dans ce nouveau système d'information sur la santé. L'utilisation de ce système pour la gestion et la surveillance des effets secondaires de la vaccination a permis à nos clients des bureaux de santé publique de simplifier leurs processus opérationnels locaux et d'assurer une surveillance et une déclaration transparentes sur l'innocuité des vaccins pour l'ensemble de la province.

Diversité et inclusion — SPO s'engage à favoriser et à maintenir un milieu de travail diversifié, équitable et accessible, qui soit inclusif et respectueux. Tous les membres du personnel de SPO doivent se conformer aux politiques de SPO en faveur d'un milieu de travail exempt de discrimination et sont censés mettre en exergue les valeurs partagées de notre organisation dans le cadre de leur travail quotidien et lors de leurs interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec nos intervenants. Nous n'avons eu de cesse de promouvoir la culture de la diversité et de l'inclusion de SPO par le biais d'occasions et d'événements d'apprentissage et de perfectionnement pour les responsables et le personnel, notamment en offrant une formation sur les principes fondamentaux de la diversité et de l'inclusion ainsi qu'une formation au leadership inclusif dans le cadre de notre programme de perfectionnement des cadres. Nous avons organisé plusieurs événements internes d'apprentissage et

d'engagement pour donner au personnel de SPO l'occasion de se renseigner et de se sensibiliser à la sécurité et à l'inclusion culturelles autochtones et aux effets systémiques de la colonisation, et tous les gestionnaires ont suivi la formation sur les fondements de la sécurisation culturelle autochtone. Nous avons maintenu notre engagement à garantir l'équité en matière d'emploi à SPO, y compris une représentation équitable au sein de l'équipe de direction de SPO. Notre objectif est de créer une main-d'œuvre diversifiée et inclusive qui reflète les communautés que nous servons et de veiller à ce que nos services et nos communications soient accessibles à tous.

Leadership en matière de santé publique et d'analyse en laboratoire et protection de la santé de la population ontarienne

Le laboratoire de SPO a continué à jouer un rôle essentiel dans la réponse de l'Ontario face à la pandémie de COVID-19, notamment en effectuant des tests diagnostiques COVID-19 et en maintenant sa capacité de pointe. Bien que nous ayons réalisé beaucoup moins de tests COVID-19 que prévu pour l'année en raison des exigences changeantes de la pandémie, avec 658 135 analyses réalisées par rapport aux 4,9 millions de prévues, le laboratoire de SPO est resté prêt à soutenir l'augmentation de la demande de tests dans la province, si nécessaire. Nous avons également maintenu notre capacité de pointe pour effectuer jusqu'à 5 000 tests COVID-19 supplémentaires par jour tout au long de l'année. Nous avons continué à diriger et à soutenir le travail du comité d'experts sur la stratégie de dépistage de la COVID-19 de l'Ontario en fournissant des recommandations fondées sur des données probantes au médecin hygiéniste en chef. En outre, en tant que membre du Réseau Provincial de Diagnostic de la COVID-19 de l'Ontario, nous avons assuré un leadership scientifique pour soutenir un réseau de plus de 70 laboratoires hospitaliers, universitaires et privés de la province qui effectuent des tests diagnostiques COVID-19.

Le laboratoire de SPO a également continué à surveiller l'émergence, la propagation et la trajectoire des variants de COVID-19 en tirant parti de son expertise en génomique, tout en continuant à diriger le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario, un réseau composé de cinq laboratoires qui effectuent le séquençage du génome entier pour les variants connus et émergents de COVID-19. Nous sommes pleinement conscients des avantages que présente l'adoption d'une approche fondée sur la génomique, qui permet une compréhension de haute résolution des épidémies et de leur évolution, et qui apporte de l'information supplémentaire sur les caractéristiques des agents pathogènes. En tirant parti de notre expérience du séquençage des variants de COVID-19, nous avons étendu notre programme de génomique à d'autres agents pathogènes, tels que les champignons pathogènes et le virus de la variole du singe.

En prévision de la saison des maladies respiratoires 2022-23, nous nous sommes concentrés sur la préparation à d'éventuelles éclosions et situations impliquant la COVID-19, la grippe, le virus respiratoire syncytial et d'autres virus respiratoires, en plus d'adapter nos ressources pour soutenir la surveillance intégrée de l'activité des virus respiratoires dans la province. Nous avons notamment modifié [l'Outil de surveillance des données sur la COVID-19](#) pour y inclure des indicateurs d'activité grippale à l'automne 2022 et ajouté des données sur les tests de dépistage des virus respiratoires en laboratoire au rapport de surveillance : [Survол des virus respiratoires en Ontario](#) en décembre 2022. En prévision de la prochaine saison des maladies respiratoires, nous planifions la création d'un nouvel outil intégré sur ces

maladies, qui remplacera plusieurs des produits de surveillance sur les maladies respiratoires existants de SPO, y compris ceux qui sont spécifiques aux rapports sur la COVID-19. Le nouvel outil devrait être lancé au début de la saison des maladies respiratoires 2023-24.

L'expertise de SPO en matière de santé publique et en tant que laboratoire a largement continué à contribuer à la réponse de l'Ontario à la pandémie et à répondre aux besoins des secteurs de la santé et de la santé publique. Il s'agissait notamment de réunir les experts internes de SPO et les experts multidisciplinaires de toute la province dans plusieurs groupes et réseaux consultatifs de l'Ontario, notamment le comité d'experts sur la stratégie de dépistage de la COVID-19 de l'Ontario, le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses — Prévention et contrôle des infections (CCPMI-PCI), le Comité consultatif ontarien de l'immunisation et le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario.

En 2022, SPO a créé le Comité consultatif scientifique ontarien des urgences de santé publique (CCSOUSP), un comité consultatif externe dont le mandat est de renforcer la capacité de la province à répondre à un éventail de situations d'urgence en santé publique en s'appuyant sur les meilleures données disponibles. Le CCSOUSP s'appuie sur les succès et l'expertise de l'ancien Groupe consultatif scientifique sur la COVID-19 de l'Ontario, un groupe qui a joué un rôle déterminant dans le soutien de la réponse de la province à la pandémie de COVID-19 en fournissant des conseils indépendants et fondés sur des données pour informer le gouvernement et le grand public pendant près de deux ans. Le CCSOUSP offre des conseils scientifiques indépendants à SPO et, le cas échéant, au ministère de la Santé par l'intermédiaire de SPO, afin d'éclairer la gestion des situations d'urgence en matière de santé publique. Le Comité est composé de responsables renommés, possédant une expertise variée en matière de menaces et d'urgences de santé publique, notamment dans les domaines de l'épidémiologie et de la surveillance, de la santé publique, de l'équité en matière de santé et de la justice sociale, de la planification des urgences et de la santé au travail. L'équité en matière de santé est une composante essentielle du travail du Comité — les populations susceptibles d'être touchées de manière disproportionnée par les urgences de santé publique sont prises en compte et le sujet est abordé dans les avis scientifiques fournis par le CCSOUSP.

SOUTIEN DE L'ACTION LOCALE ET PROVINCIALE EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE POUR D'AUTRES ÉCLOSIONS DE MALADIES INFECTIEUSES ET DES ENQUÊTES

Outre notre intervention dans le cadre de la réponse à la COVID-19, nous avons continué à soutenir les actions de santé publique locales et provinciales concernant d'autres événements et éclosions de maladies infectieuses. Les exemples suivants illustrent les points forts de notre travail dans ce domaine au cours de l'année écoulée.

Soutien à l'éclosion de variole en Ontario — En mai 2022, le tout premier cas confirmé de variole en Ontario a été détecté, ce qui a rapidement évolué en une épidémie émergente dans la province. Le soutien à la réponse du secteur de la santé publique à l'épidémie de variole a exigé un travail considérable de la part de SPO. Il s'agissait notamment de fournir des consultations scientifiques et à élaborer des orientations en matière de santé publique ; d'élaborer des protocoles de test et de valider un essai clinique approuvé par l'Organisation mondiale de la santé ; d'apporter le soutien à la mise en

œuvre et au suivi d'un programme de vaccination nouveau en Ontario ; de mettre en place des activités de surveillance et de déclaration avec les clients et les partenaires en réponse à l'épidémie ; et de réaliser une modélisation mathématique avancée, incluant la prévision de la trajectoire de l'épidémie et l'établissement d'indicateurs de contrôle de l'épidémie. À partir de juin 2022, le laboratoire de SPO a réalisé tous les tests diagnostiques des cas d'infections actives par la variole du singe dans la province, avec plus de 3 200 personnes ayant subi un test de dépistage au cours de l'épidémie, et a mis au point une méthode de séquençage du génome entier plus rapide pour caractériser le virus. L'épidémie provinciale a été déclarée terminée en décembre 2022.

Soutien à une éclosion communautaire de blastomycose — Nous avons continué à fournir un soutien scientifique et technique et une expertise aux bureaux de santé publique lors une éclosion de blastomycose dans le nord de l'Ontario qui a commencé à la fin de l'année 2021. Les épidémiologistes et les scientifiques de SPO ont travaillé avec le ministère de la Santé pour répondre à des questions scientifiques spécifiques, offrir des conseils et donner des orientations sur les mesures de contrôle de l'épidémie liées à l'infection par la *blastomycose*. Nous avons également procédé au séquençage du génome entier pour mieux comprendre la situation épidémique. Ces résultats ont été communiqués au ministère de la Santé ainsi qu'au bureau de santé publique local afin d'éclairer davantage leur action et leur prise de décision en matière de santé publique locale. SPO a dispensé une formation aux professionnels de la santé travaillant dans le domaine de la santé publique et des soins primaires afin de leur donner une vue d'ensemble de l'étiologie de la blastomycose et de son épidémiologie en Ontario, y compris une révision des méthodes de diagnostic disponibles et des considérations en matière de traitement.

Soutien aux questions locales de santé environnementale — Nous avons apporté notre soutien aux bureaux de santé publique afin d'évaluer et de soutenir les activités locales liées aux questions de santé environnementale. Parmi les exemples de ce travail, citons : la mise à jour d'une enquête précédemment menée dans certains bureaux de santé publique urbains afin d'identifier des sites pour y mesurer l'exposition aux radiofréquences en Ontario ; la réponse à des demandes de renseignements émanant de bureaux de santé publique au sujet des substances polyfluoroalkylées (PFAS ou « polluants éternels » : un grand groupe de produits chimiques présents dans divers produits de la vie courante détectés dans l'eau potable en Ontario) ; l'offre d'un soutien et de conseils aux bureaux de santé publique qui ont connu des incidents environnementaux (p. ex., une éclosion de bactéries *Pseudomonas* et *Staphylococcus* [staphylocoques] dans un spa de la région de Durham en novembre 2022 ; et la contamination de l'eau résultant d'un incendie dans une installation de déchets chimiques dans la région de Niagara en janvier 2023).

Suivi et soutien d'autres situations préoccupantes pour la santé publique — Nous avons continué à offrir un soutien scientifique essentiel et une expertise technique aux bureaux de santé publique dans le suivi d'autres situations préoccupantes pour la santé publique au cours de l'année écoulée. Nous avons notamment soutenu les réponses aux éclosions de *salmonellose*, de *légiellose*, d'influenza aviaire hautement pathogène (« grippe aviaire ») et surveillé d'autres maladies infectieuses qui suscitent des inquiétudes à l'échelle mondiale (par exemple, la maladie à virus de Marburg). Nous avons également

enquêté sur l'augmentation du nombre de cas de syphilis congénitale et d'infections invasives au streptocoque du groupe A (IISGA) dans la province.

SPO a également établi des partenariats pour comprendre les nouvelles menaces ou celles qui émergent et qui sont liées aux maladies infectieuses afin de s'y préparer. Parmi les exemples de ces travaux, citons nos partenariats avec l'Institute for Pandemics de la Dalla Lana School of Public Health de l'université de Toronto et le Global Nexus for Pandemics and Biological Threats de l'université McMaster sur des projets de recherche liés à des sujets prioritaires tels que la résistance aux antimicrobiens et le rétablissement en cas de pandémie.

Nous avons poursuivi les recherches pour produire et faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique et pour éclairer les politiques et les pratiques de santé publique afin de protéger la santé de la population de l'Ontario. Voici quelques exemples de publications produites dans ce domaine :

- [Epidemiology of Myocarditis and Pericarditis Following mRNA Vaccination by Vaccine Product, Schedule, and Interdose Interval Among Adolescents and Adults in Ontario, Canada \(Épidémiologie de la myocardite et de la péricardite après la vaccination à l'ARNm en fonction du produit vaccinal, du calendrier et de l'intervalle entre les doses chez les adolescents et les adultes en Ontario, au Canada\)](#) — une étude à fort impact menée par SPO (en anglais seulement), également publiée dans le *Journal of the American Medical Association* et citée par l'OMS. Les résultats suggèrent qu'il peut y avoir des différences spécifiques au produit dans les taux de myocardite ou de péricardite après avoir reçu des vaccins à ARNm et que des stratégies programmatiques peuvent être associées à une réduction du risque de myocardite ou de péricardite après avoir reçu des vaccins à ARNm.
- [Influenza vaccine effectiveness against A\(H3N2\) during the delayed 2021/22 epidemic in Canada \(Efficacité du vaccin contre la grippe A\[H3N2\] lors de l'épidémie tardive de 2021-22 au Canada\)](#) — une étude menée par SPO (en anglais seulement) publiée dans *Eurosurveillance*, une revue européenne sur la surveillance, l'épidémiologie, la prévention et le contrôle des maladies infectieuses. Les résultats de la recherche indiquent que les maladies de fin de saison dues à la grippe étaient moins fréquentes lorsque les mesures de santé publique contre la COVID-19, telles que la distanciation physique, les exigences de masquage et les passeports vaccinaux, étaient en place.
- [Maternal mRNA covid-19 vaccination during pregnancy and delta or omicron infection or hospital admission in infants \(Vaccination à l'ARNm de la mère contre la COVID-19 pendant la grossesse et infection delta ou omicron ou admission à l'hôpital chez les nourrissons\)](#) — Ce rapport (en anglais seulement) produit en collaboration avec plusieurs autres instituts de recherche et hôpitaux de l'Ontario souligne l'importance de protéger les nourrissons par la vaccination contre la COVID-19 pendant la grossesse, sur la base des données recueillies pendant les vagues Delta et Omicron de la pandémie de COVID-19.

Aider les personnes vivant en Ontario à améliorer leur santé

Alors que certaines activités de réponse à la COVID-19 ont été réduites au cours de l'année dernière, nous avons pu reprendre une plus grande partie de notre travail visant à l'amélioration de la santé de la population de l'Ontario. Les exemples suivants illustrent certains des principaux travaux que nous avons accomplis dans ce domaine.

- [Prestation du programme « Bébés en santé, enfants en santé \(BSES\) » durant la pandémie de COVID-19](#) — en partenariat avec l'Université McMaster, nous avons mené une évaluation du rétablissement du programme BSES, un programme de visites à domicile pour cerner les risques pesant sur le développement sain de l'enfant, que les bureaux de santé publique sont chargés de mettre en place. En raison du redéploiement du personnel des bureaux de santé publique pendant la pandémie, de nombreuses communautés ont connu une réduction des services d'intervention précoce, y compris de la prestation du programme BSES. Cette évaluation, réalisée à la demande du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, a permis d'identifier les lacunes qui subsistaient dans les services du programme BSES ainsi que les conditions contextuelles et les mécanismes (barrières, facilitateurs et solutions innovantes) qui influencent le rétablissement des services BSES.
- [Opioid toxicity among construction workers \(Toxicité des opioïdes chez les travailleurs de la construction\)](#) — En juillet 2022, nous avons publié un rapport (en anglais seulement) en collaboration avec l'Ontario Drug Policy Research Network, l'ICES et le Bureau du coroner en chef de l'Ontario, qui décrit les caractéristiques des décès dus à la toxicité des opioïdes chez les personnes ayant travaillé dans l'industrie de la construction en Ontario, en comparaison avec les personnes n'ayant jamais travaillé dans le secteur de la construction. Ce rapport comble une lacune dans la compréhension des caractéristiques et des circonstances des décès dus à la toxicité des opioïdes chez les personnes travaillant dans l'industrie de la construction en Ontario.
- [Le fardeau des problèmes de santé attribuables au tabac et à l'alcool par circonscriptions sanitaires en Ontario](#) — Ce nouveau rapport a été produit conjointement par SPO et Santé Ontario et s'appuie sur nos collaborations antérieures avec Santé Ontario pour comprendre le fardeau des maladies chroniques en Ontario, y compris le rapport de 2019 Burden of Chronic Diseases in Ontario (le fardeau des maladies chroniques en Ontario — en anglais seulement). Ce nouveau rapport fournit des estimations de la prévalence du tabagisme et de la consommation d'alcool, ainsi que des décès, des hospitalisations et des visites aux services d'urgence attribuables au tabagisme et à l'alcool, par bureau de santé publique et dans l'ensemble de l'Ontario. L'information présentée dans ce rapport peut être utilisée pour soutenir la planification du système local et les possibilités d'élaboration de politiques.

Fournir des ressources, des services et des compétences centralisés au secteur et au personnel de la santé de l'Ontario

SPO fournit des ressources, des services et une expertise essentiels à ses clients, partenaires et intervenants à l'échelle de l'Ontario. Nous produisons et diffusons de l'information qui favorise l'apprentissage et le perfectionnement des professionnels de la santé publique et des soins de santé et qui guide l'action locale et la prise de décisions fondée sur des données probantes en matière de santé publique. Notre site Web est le principal canal numérique par lequel nous fournissons des ressources, des services et une expertise centralisés aux acteurs de la santé publique en Ontario et ailleurs, avec plus de 5,6 millions de visites totales par des utilisateurs externes. Bien que le nombre total de visites du site Web par des utilisateurs externes reste élevé, nous avons noté que pour l'année écoulée, les téléchargements de produits et le nombre total de visites pour nos données centralisées en ligne et nos outils analytiques ont été inférieurs aux prévisions. Nous pensons que cette tendance indique que l'intérêt généralisé pour les ressources sur la COVID-19 et d'autres sujets de santé publique a commencé à s'estomper. Nous prévoyons un retour à une « nouvelle normalité » au niveau de l'activité du site Web de SPO, alors que nos clients et partenaires reprennent leurs activités habituelles et que le public consulte moins notre site Web. Les sections suivantes présentent une sélection des ressources, des services et de l'expertise centralisés offerts par SPO.

SERVICES DE LABORATOIRE

Le laboratoire de SPO a effectué plus de six millions de tests hors COVID-19 pour les clients du système de santé de l'Ontario, ce qui a dépassé notre objectif annuel de 5,6 millions de tests. Un grand nombre des tests effectués par le laboratoire de SPO, en particulier ceux concernant les maladies infectieuses à haut risque et les infections rares, ne sont pas disponibles ailleurs en Ontario. Dans le cadre de la réponse continue à la COVID-19, nous avons effectué plus de 650 000 tests diagnostiques PCR (ou tests de réaction en chaîne par polymérase), afin d'aider la province à répondre aux demandes de tests COVID-19, bien que ce nombre soit inférieur à notre objectif annuel prévu de 4,9 millions de tests COVID-19, nous bénéficions d'une capacité de pointe de 5 000 tests supplémentaires par jour si cela était nécessaire. Les volumes de tests COVID-19, inférieurs à l'objectif prévu, correspondent à la baisse de l'activité de la COVID-19 observée dans toute la province.

Le laboratoire de SPO a continué d'être un chef de file en matière de services d'analyses de laboratoire spécialisés et d'expertise en microbiologie médicale dans la province, en plus de contribuer à l'élaboration de normes mondiales en matière de médecine de laboratoire. Notre travail continu dans ce domaine a été reconnu par le Clinical and Laboratory Standards Institute (CLSI), le principal organisme mondial sans but lucratif d'élaboration de normes en matière de médecine de laboratoire, qui nous a décerné le *2023 Excellence in Member Organization Leadership Award* (prix d'excellence en leadership des organisations membres pour 2023) en février 2023. SPO est un membre gouvernemental actif du CLSI depuis plus de 35 ans, nos techniciens de laboratoire ayant participé bénévolement à 19 comités du CLSI au cours des dernières années et contribué à l'élaboration de certains de leurs documents. Parmi les précédents lauréats de ce prix figurent la Clinique Mayo, le *New York State Department of Health*, et les *US Centers for Disease Control*.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Nous fournissons des réponses complètes, rigoureuses, fiables et opportunes aux demandes scientifiques et techniques du médecin hygiéniste en chef, du ministère de la Santé, des bureaux de santé publique et d'autres clients et partenaires du secteur de la santé, qui contribuent à la conception et à la mise en œuvre de programmes de santé publique et de santé fondés sur des données probantes. Au cours de l'année écoulée, SPO a réalisé plus de 2 100 activités de soutien scientifique et technique et de demandes de données pour ses clients et partenaires. En outre, nous avons publié plus de 700 outils de connaissance (liés ou non à la COVID-19) sur le site Web de SPO, dépassant ainsi notre objectif de 135 pour l'année. Nos outils de connaissance comprennent des documents tels que des fiches d'information, des analyses documentaires et des rapports contenant de l'information et des données probantes pour aider nos clients dans leur prise de décision et orienter les pratiques en santé publique. Nous avons également publié 198 articles dans des journaux évalués par des pairs dans le domaine de la santé publique, dépassant notre objectif de 130 articles pour l'année.

Nous nous sommes également engagés dans un certain nombre de partenariats et de collaborations dans des programmes avec des universités, des instituts de recherche et des agences de santé publique au niveau national et international. Plus de 30 membres du personnel de SPO ont été nommés dans des universités et des instituts de recherche en 2022-23. SPO a dirigé et collaboré à plusieurs subventions de recherche qui ont financé la recherche dans les domaines de l'intelligence artificielle, des maladies chroniques, des méfaits de l'alcool et des répercussions sur l'équité en matière de santé, et de l'infection par le virus respiratoire syncytial, avec plus de 2,5 millions de dollars de financement accordés aux chercheurs de SPO par des organismes de financement tiers. Notre travail de recherche avec des partenariats continue à produire de nouvelles données qui nous permettent de mieux comprendre toute une diversité de défis en santé publique pour la population, y compris la prévention des maladies et la promotion de la santé.

ANALYSE CENTRALISÉE POUR L'ÉVALUATION ET LA SURVEILLANCE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

SPO tient à jour un dépôt central de divers outils et rapports de données interactifs qui résument les données sur la santé publique et les soins de santé au niveau provincial et local. En 2022-23, nous avons publié 116 rapports et outils de surveillance, y compris des rapports de surveillance en lien avec la COVID-19. Ces ressources sont utilisées pour guider les pratiques et la prise de décision de nos clients et partenaires et pour réduire la duplication du travail dans le secteur. En nous appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie, nous avons continué à perfectionner et à adapter nos outils et nos ressources afin de mieux comprendre l'activité des virus respiratoires, y compris la COVID-19, en Ontario. Notre page Web sur [les données et la surveillance de la COVID-19](#) présente divers outils interactifs (p. ex., l'Outil de surveillance des données sur la COVID-19 remanié et mis à jour qui comprend maintenant aussi des données sur l'activité grippale) et des rapports de surveillance (p. ex., Séquençage du génome entier du SARS-CoV-2 en Ontario, La vaccination contre la COVID-19, etc.) qui présentent une mine de renseignements sur l'activité respiratoire et les tendances dans la province.

SPO a également commencé à produire la page Web [Surveillance de la COVID-19 dans les eaux usées en Ontario](#) en septembre 2022, basée sur le travail original du Groupe consultatif scientifique sur la COVID-19 de l'Ontario. La page Web de SPO donne un aperçu des signaux de la COVID-19 détectés dans les eaux usées en Ontario.

En plus de nos outils et rapports sur la COVID-19, nous continuons à développer et à fournir des produits de création de rapports interactifs centralisés pour aider à surveiller d'autres domaines d'importance pour la santé publique. Voici quelques exemples clés de notre travail dans ces domaines : [l'outil interactif sur les opioïdes](#), qui présente les données les plus récentes sur la morbidité et la mortalité liées aux opioïdes en Ontario ; [l'outil de surveillance du virus du Nil occidental](#), qui résume les données sur les moustiques, les humains et les conditions météorologiques en Ontario ; et [l'outil de surveillance de l'innocuité des vaccins](#), qui permet aux utilisateurs d'explorer les tendances annuelles en matière d'événements indésirables après la vaccination dans la province. Chacune de ces ressources fournit à nos clients et partenaires du secteur de la santé et de la santé publique, de l'information pertinente sur les tendances afin de permettre une prise de décision fondée sur des données probantes et de guider l'intervention en santé publique.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DE SANTÉ PUBLIQUE

SPO soutient le perfectionnement des compétences et la formation du personnel de santé publique actuel et futur de l'Ontario par le biais de programmes éducatifs conformes aux normes du ministère de la Santé et aux meilleures pratiques. Nous avons offert 74 occasions de perfectionnement professionnel, telles que des séances de formation, des webinaires et des ateliers, à des partenaires et à des clients externes, avec près de 17 000 participants au total, en plus de 276 000 cours suivis sur nos modules d'apprentissage en ligne par des apprenants externes. Voici quelques offres éducatives et occasions de perfectionnement professionnel clés qui ont été développées et offertes par SPO en 2022-23 :

- La Convention sur la santé publique de l'Ontario, la conférence annuelle sur la santé publique organisée par SPO, l'Association pour la santé publique de l'Ontario et l'Association of Local Public Health Agencies, s'est tenue en mars 2023 avec un programme virtuel d'une journée et une journée d'ateliers en personne, comptabilisant plus de 900 participants. C'est la première fois que la Convention est organisée avec une composante en personne après son annulation en 2020 à cause des mesures de sécurité mises en place contre la COVID-19. La Convention se concentre sur l'apprentissage et l'échange d'idées entre les professionnels de la santé publique sur la base des expériences, des défis et des occasions uniques que représente la santé publique aujourd'hui. Le débat en séance plénière a porté sur « La santé publique en 2033 », avec des responsables fédéraux et provinciaux de la santé publique qui ont partagé leurs réflexions et leurs idées sur l'importance croissante et le besoin d'équité, de confiance et d'engagement dans tous les secteurs au cours de la prochaine décennie.
- En partenariat avec le Public Health Nursing Practice, Research and Education Program de l'Université McMaster, nous avons organisé une série de huit webinaires pour les infirmières en santé publique, pour un total d'environ 4 200 inscriptions. La série de webinaires était axée sur la mise en pratique d'une approche de soins tenant en compte des traumatismes et de la violence.

- En collaboration avec le ministère de la Santé et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, nous avons conçu et dispensé une série de sept cours en ligne destinés au personnel non clinique travaillant dans des lieux de vie collectifs et portant sur la prévention et le contrôle des infections (PCI) ainsi que sur la gestion des épidémies.
- En collaboration avec le ministère des Soins de longue durée, nous avons élaboré des ressources d'orientation pour les responsables de la PCI travaillant dans des établissements de soins de longue durée – matériel convenant à la fois aux nouveaux responsables comme aux plus expérimentés, comprenant un guide et une liste de contrôle de PCI pouvant être utilisés comme feuille de route pour perfectionner les connaissances et les compétences qui aideront à réussir dans un rôle de responsable en PCI.

Nous avons eu un total de 82 nouveaux stages pour les étudiants dans tous les programmes de SPO, un chiffre en augmentation par rapport au nombre de stages pour les étudiants au cours des deux dernières années et qui indique que nous nous rapprochons des chiffres pré-pandémiques pour les stages d'étudiants à SPO. Nous avons également repris les activités de formation pour les étudiants en médecine, les boursiers et les étudiants des programmes de technologues de laboratoire médical et de sciences de laboratoire médical afin de faire progresser l'éducation en santé publique et en microbiologie de référence pour la province.

Regard vers l'avenir

Alors que la province sort peu à peu de la phase de reprise post-pandémie et reprend le chemin de la stabilité, SPO s'engage à répondre aux besoins changeants de ses clients et de ses partenaires dans les secteurs de la santé et de la santé publique. Nous tirerons parti des enseignements de notre réponse à la pandémie pour faire évoluer les approches en matière de préparation aux futures menaces pour la santé publique et faire face aux problèmes qui émergeront, en plus d'élargir notre programme de génomique pour surveiller et répondre à d'autres agents pathogènes portant atteinte à la santé publique. Nous ferons également progresser le volet de notre travail visant à améliorer la santé de la population en Ontario en recherchant des occasions de générer et de diffuser de l'information et des connaissances qui soutiennent et guident les pratiques, l'action et la prise de décision en matière de santé publique.

Alors que notre Plan stratégique actuel (Plan stratégique 2020-23) entre dans sa troisième et dernière année de mise en œuvre en 2023-24, SPO a commencé à élaborer son prochain Plan stratégique pour 2024-29. Le Plan stratégique 2024-29 définira les orientations et les objectifs stratégiques qui guideront le travail de SPO en tant qu'organisation au cours des cinq prochaines années. Le renouvellement de l'investissement de la province dans les activités de SPO nous permettra de nous acquitter de notre mandat et de répondre efficacement aux besoins des secteurs de la santé et de la santé publique de la province à l'avenir.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2022-23

Dans les pages qui suivent, nous avons analysé notre rendement en mettant l'accent sur les résultats opérationnels, y compris notre rendement par rapport aux objectifs annuels quantifiés et aux mesures axées sur les résultats établis dans notre Plan d'activités annuel 2022-25, et avec les normes du secteur applicables. L'activité et la production ont été accrues pour l'ensemble de SPO en raison de notre participation à la réponse à la pandémie de COVID-19 qui s'est poursuivie sur cette période, du soutien apporté à la province en matière d'intervention et de rétablissement, ainsi que de l'exécution de tous les autres domaines de notre travail au cours de l'année écoulée. Le financement extraordinaire unique supplémentaire pour la pandémie de COVID-19 accordé à SPO par le ministère de la Santé en 2022-23 pour les analyses de laboratoire de la pandémie de COVID-19 et d'autres initiatives connexes nous a permis d'assurer une capacité de pointe et de répondre aux demandes hors normes engendrées par la pandémie dans la province.

Il est souvent difficile de décrire le rendement des organisations de santé publique, telles que SPO, en utilisant uniquement des méthodes quantitatives. Mesurer les résultats souhaités de notre travail — protéger la santé et la sécurité de la population de l'Ontario et aider les personnes vivant en Ontario à améliorer leur santé — est particulièrement difficile. Compte tenu des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population de l'Ontario, tels que les services de santé, le logement, le transport et l'éducation, force est de reconnaître que la responsabilité des résultats va bien au-delà du contrôle direct de SPO.

SPO continue d'explorer de nouvelles approches de mesure du rendement qui apporteront des considérations supplémentaires en matière d'impact, de valeur et de résultats pour notre cadre de mesure du rendement et de production de rapports. Conformément aux exigences énoncées dans la *Directive concernant les organismes et les nominations* et le *Guide to Developing Annual Reports for Provincial Agencies*, nous continuons d'envisager des mesures de rendement additionnelles fondées sur les résultats sur lesquelles nous nous concentrerons au cours de l'année prochaine alors que nous finaliserons et planifierons la mise en œuvre de notre prochain plan stratégique.

Bilan des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2022-2025 reliées aux principaux programmes (au 31 mars 2023)

Nos initiatives prioritaires pour 2022-23 ont été établies dans le cadre de l'élaboration de notre Plan d'activités annuel 2022-25 à l'automne 2021. Les engagements pris dans notre Plan d'activités annuel 2022-25 reflétaient et s'alignaient sur les priorités connues du gouvernement et sur les attentes énoncées dans la lettre de mandat de SPO pour 2022-23, tout en préservant notre capacité organisationnelle pour le travail d'intervention et de rétablissement en cours dans le cadre de la COVID-19. Compte tenu de l'expérience acquise l'année précédente avec la COVID-19, nous savons qu'une bonne partie de nos activités continuerait d'être liée à la COVID-19. Nous avons donc revu en conséquence nos engagements dans le cadre de notre Plan d'activités annuel pour la période 2022-25.

Achevée — L'initiative a été réalisée au 31 mars 2023.

Pluriannuelle : sur la bonne voie — L'initiative est en cours selon un calendrier pluriannuel.

Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu — L'initiative n'a pas été réalisée au 31 mars 2023.

Légende :

La coche [✓] indique le statut de chaque initiative.

Laboratoire SPO

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Poursuivre les tests diagnostiques PCR pour dépister la COVID-19, avec une capacité de 13 500 tests par jour.	✓		
Diriger le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario et le séquençage génétique des échantillons positifs du test COVID-19 pour les variants connus, et le suivi des nouveaux variants d'intérêt et des variants préoccupants, avec une capacité de séquençage de 1 500 échantillons par semaine et une capacité accrue de séquençage de 2 000 échantillons par semaine.	✓		

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Continuer de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé afin d'optimiser la qualité, l'impact et l'innovation pour les services de laboratoire en santé publique et le système public de santé, notamment en assumant le leadership sur le plan de la microbiologie en santé publique pour la pandémie de COVID-19.		✓	
Explorer les technologies et méthodes de laboratoire avancées et alternatives pour l'identification et la caractérisation des agents pathogènes prioritaires pour la santé publique, y compris les tests moléculaires, la génomique, les tests sur les taches de sang séché, les points de soins et les sites alternatifs de fourniture de tests afin d'améliorer la réponse clinique et de santé publique.	✓		
Collaborer avec d'autres organisations gouvernementales, scientifiques et sanitaires, notamment le ministère de la Santé, les bureaux de santé publique et les cliniciens et laboratoires partenaires, l'Ontario HIV Epidemiology and Surveillance Initiative (OHESI) et l'Institut Vecteur, pour créer des données intégrées et être en mesure de répondre aux priorités de santé publique que sont notamment la COVID-19, le VIH, l'hépatite C, la maladie de Lyme, l'influenza et les menaces émergentes.		✓	
Développer et accroître les capacités de bio-informatique et de génomique microbienne en santé publique afin d'assurer la réalisation, dans les laboratoires de santé publique, d'analyses précises et en temps opportun permettant la détection rapide des éclosions et des interventions tout aussi rapides et ainsi également d'accroître la capacité des essais cliniques et de surveillance des menaces à la santé publique en Ontario.	✓		

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Continuer de créer et d'améliorer à l'aide de données et d'outils informatiques des modèles de prestation de services et de rapports aux fins d'optimisation, de valorisation et d'utilisation.	✓		
Améliorer les opérations de laboratoire par l'optimisation, l'automatisation et la numérisation des analyses, en raffinant le système d'information des services de laboratoire de SPO afin de pouvoir accepter les commandes électroniques des clients et des fournisseurs de l'Ontario et d'améliorer la transmission électronique des résultats des analyses effectuées par les laboratoires de SPO.		✓	
Continuer d'améliorer et d'offrir de la formation, des activités de renforcement des capacités et des outils de santé publique et de référence en microbiologie pour la province.		✓	
Promouvoir la science et les pratiques entourant les pathogènes prioritaires en santé publique, notamment par les publications, les communications, les conseils pratiques, les présentations et les outils de soutien.		✓	

Protection de la santé

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
<p>Poursuivre la surveillance de routine et l'analyse des données du programme de vaccination contre la COVID-19, en assurant une couverture vaccinale à l'échelle de la province, et en veillant à ce que des méthodes, ressources et outils de surveillance de l'innocuité des vaccins soient en place pour surveiller et évaluer efficacement les programmes de vaccination en Ontario.</p>		✓	
<p>Soutenir les activités de contrôle de la COVID-19 en mettant sur pied des formations, en émettant des directives et en produisant des ressources et des outils pour assurer un suivi efficace et rigoureux des cas et des contacts de COVID-19.</p>	✓		
<p>Continuer de surveiller et d'analyser en temps opportun les données épidémiologiques sur les infections respiratoires afin d'améliorer notre compréhension des risques, des répercussions et de l'évolution de la pandémie.</p>	✓		
<p>Apporter un soutien dans les enquêtes sur les éclosions entériques en adaptant la surveillance des maladies entériques et la gestion recommandée de cas en fonction de l'évolution des méthodes de laboratoire en Ontario, notamment les tests diagnostiques ne requérant pas de culture et le séquençage du génome entier, et fournir des directives supplémentaires aux bureaux de santé selon les besoins.</p>		✓	
<p>Continuer à renforcer les capacités des intervenants en matière de PCI dans les milieux les plus touchés par la COVID-19 (par exemple, les soins de longue durée) grâce à des ressources en matière d'éducation et de</p>		✓	

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
formation, à des communautés de pratique, à un soutien aux bureaux de santé publique et à Santé Ontario pour les évaluations et les consultations de PCI.			
Fournir des ressources éducatives d'orientation pour aider à soutenir des pratiques optimales de PCI dans la prestation de services de première ligne dans le secteur des soins primaires en favorisant une approche communautaire intégrée de la gestion de COVID-19 (tout en prenant en compte le contexte de rétablissement postpandémique de la COVID-19)	✓		
Continuer de renforcer les capacités des clients et des intervenants à appliquer des pratiques exemplaires en matière de santé publique et de PCI fondées sur la science et les données probantes. Ce qui implique de fournir des avis scientifiques et techniques pour étayer les documents d'orientation, ainsi que des conseils aux intervenants pour interpréter les lignes directrices.	✓		
Contribuer aux stratégies de gestion en ce qui concerne l'utilisation des antimicrobiens ainsi qu'à la promotion des normes en vigueur en Ontario et au Canada en collaborant avec les partenaires concernés, à la surveillance des organismes résistants aux agents antimicrobiens, à l'utilisation des antimicrobiens dans les milieux de soins de santé et à la détection des infections associées aux soins de santé.		✓	
Continuer à soutenir les comités consultatifs scientifiques et techniques externes de SPO (CCPMI-PCI, Comité consultatif ontarien de l'immunisation) afin de développer des orientations et de meilleures pratiques fondées sur des données probantes pour informer praticiens et décideurs.		✓	

Santé environnementale et santé au travail

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Contribuer aux réponses de SPO aux demandes des bureaux de santé publique et du gouvernement provincial sur les questions environnementales liées à COVID-19.	✓		
Contribuer aux produits de connaissance entourant la COVID-19, comme les documents traitant de la qualité de l'air à l'intérieur et de la transmission du virus à l'extérieur et dans d'autres endroits, en fournissant des données probantes et de l'expertise en matière de santé environnementale et de santé au travail.	✓		
Déterminer des possibilités d'accroître et d'améliorer les suivis et la surveillance en matière de santé environnementale et de questions non reliées à la COVID-19, comme la qualité de l'air.	✓		
Continuer à mener des activités de recherche sous forme de mandat dans les domaines pertinents de la santé environnementale et de la santé au travail et en diffuser les résultats : <ul style="list-style-type: none"> • Quantifier les expositions aux radiofréquences avant et après la mise en œuvre de la 5G • Exposition à la pollution atmosphérique et effets sur la santé 	✓		

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Se pencher sur les priorités actuelles et futures liées à la COVID-19 et à la PSPMCT (p. ex., outil d'évaluation du risque professionnel d'exposition à la COVID-19 ; conséquences involontaires des mesures de santé publique ; précautions à prendre pour les tests de dépistage oraux de la COVID-19 à l'école ; impact de la COVID-19 sur l'équité en santé).		✓	
Répondre à l'escalade de la mortalité liée aux opioïdes et aux inégalités qui en découlent en fournissant des outils de données, une expertise en épidémiologie et en surveillance, en dirigeant ou en collaborant à la production de savoir, par la recherche et l'évaluation, et en soutenant les actions des bureaux de santé publique, en particulier dans les zones rurales et éloignées.		✓	
Fournir des conseils et du soutien scientifiques et techniques au médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, au ministère de la Santé, aux bureaux de santé publique et à d'autres intervenants sur la consommation d'alcool et les politiques à cet égard, sur les dangers liés aux drogues, sur la légalisation du cannabis, sur la dépendance à la nicotine (fumer et vapoter), sur la santé orale (p. ex. le programme ontarien de soins dentaires pour les aînés, Beaux sourires Ontario) et sur d'autres éléments prioritaires.		✓	
Établir et publier, en partenariat avec Santé Ontario (Action cancer Ontario), des estimations à l'échelle des bureaux de santé publique des décès et des hospitalisations attribuables au tabac et à l'alcool.	✓		
Conformément aux recommandations de l'audit provincial effectué en 2017 des programmes de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé,		✓	

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
continuer à soutenir la santé publique locale dans la prévention des blessures, la croissance et le développement sains et la lutte contre les principaux facteurs de risque du diabète, des maladies cardiaques et du cancer (y compris le tabagisme et le vapotage, la consommation d'alcool, l'alimentation saine et l'activité physique) afin d'établir des priorités, de coordonner et de répondre aux demandes de service, de produits de connaissance et des occasions d'échange de connaissances.			

Échange de connaissances

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Continuer d'évaluer la stratégie et l'approche du Congrès de santé publique de l'Ontario dans les prochaines années, de sa création à la lumière de l'évolution du paysage de la santé publique, y compris sur les sujets des répercussions de la COVID-19 et du passage accéléré à l'apprentissage en mode virtuel.		✓	
Relancer le programme des Projets locaux afin de soutenir la santé publique locale, en se concentrant sur les capacités du programme à combler les lacunes et à tirer des enseignements des efforts provinciaux et locaux de réponse et de rétablissement à la COVID-19, là où les capacités le permettent.	✓		

Informatique

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel pour 2022-25	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Collaborer avec le ministère de la Santé et le soutenir dans le développement et la configuration du remplacement complet du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) par le système de gestion des cas et des contacts (GCC) et continuer à le soutenir dans la maintenance et l'exploitation du GCC pour l'établissement de rapports sur la COVID-19 (y compris l'innocuité des vaccins contre la COVID-19).		✓	
Soutenir la santé publique locale en fournissant des ressources centralisées quant à la gestion de l'information et des données, l'évaluation et la surveillance de la santé de la population.		✓	
Élaborer des plans pour intégrer des méthodologies et des outils dans les domaines de la science des données et de l'intelligence artificielle. Continuer à rechercher des occasions de partenariat avec des chefs de file dans ces domaines.		✓	

Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats

Le tableau suivant présente les activités de base pour lesquelles SPO s'est doté d'objectifs annuels chiffrés et de mesures axées sur les résultats pour 2022-23. Le cas échéant, les activités associées à certains sujets sont guidées au cours de l'année par les priorités établies en fonction des demandes du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, des ministères et d'autres clients ainsi que par notre analyse des enjeux émergents et nos plans de travail. L'année écoulée a exigé davantage de souplesse organisationnelle que la plupart d'autres années, car SPO dû adapter ses activités pour répondre à l'évolution des besoins du secteur de la santé publique et du secteur de la santé en général.

Les objectifs annuels figurant dans le tableau ci-dessous ont été établis dans le cadre de l'élaboration de notre plan d'activités 2022-25 à l'automne 2021. Afin de refléter les demandes hors normes associées à notre travail sur la COVID-19, et le soutien additionnel accordé à SPO par le ministère de la Santé pour les tests en laboratoire sur la COVID-19 et d'autres initiatives, des objectifs spécifiques à la COVID-19 ont été inclus pour les tests en laboratoire et les produits de connaissance pour 2022-23. En raison de l'évolution de l'épidémiologie de la pandémie dans la province et des besoins changeants de nos clients et partenaires, certains des objectifs établis à l'automne 2021 pourraient ne pas avoir été atteints, tandis que d'autres pourraient avoir été dépassés (voir les notes de bas de page dans le tableau ci-dessous pour plus de détails).

Activités et services de base	Objectif annuel ¹	Chiffres pour 2022-23
Production de données et de connaissances :		
<i>SPO fournit de l'expertise et des services de diagnostic de laboratoire aux bureaux de santé publique de l'Ontario ainsi qu'aux médecins de soins primaires, aux hôpitaux et aux établissements de soins de longue durée. Les activités de santé publique, notamment l'identification des éclosons et le suivi des tendances de la maladie, ainsi que la prise de décisions cliniques, comme le diagnostic de troubles de santé, reposent sur des résultats d'analyses de laboratoire précis.</i>	Analyses sans lien avec la COVID-19 : 5,6 millions	Analyses sans lien avec la COVID-19 : 6 136 208
<i>À titre de laboratoire de référence provinciale, SPO réalise des tests de dépistage PCR de la COVID-19 afin de répondre aux demandes d'analyses diagnostiques provinciales et nous fournissons les ressources additionnelles requises pour une demande pouvant atteindre jusqu'à 12 000 analyses par jour.</i>	Analyses liées à la COVID-19 : 4,9 millions	Analyses liées à la COVID-19 : 658 135 ²

¹ Les résultats dans ces domaines ont été influencés par la participation de SPO aux initiatives provinciales d'intervention et de rétablissement dans le cadre de la COVID-19. Étant donné qu'il n'a pas été possible d'établir des bases de référence précises, les objectifs pour 2022-23 ont été déterminés en tenant compte des résultats habituels (avant la pandémie) et des résultats en temps de pandémie, ainsi que du rôle que SPO a joué dans la réponse à la COVID-19 ainsi qu'à la période de rétablissement qui a suivi.

² Compte tenu de l'incertitude liée à la prévision des volumes de tests de dépistage de la COVID-19 pour cet exercice, l'objectif 2022-23 pour les tests COVID-19 a été déterminé sur la base de la capacité maximale d'analyse de SPO, soit 13 500 analyses par jour. Les volumes de tests COVID-19 pour 2022-23 reflètent le changement d'orientation de la province, qui passe d'une phase d'intervention contre la COVID-19 à une phase de rétablissement. L'objectif annuel de 2023-24 pour les tests COVID-19 a donc été réduit en conséquence.

Activités et services de base	Objectif annuel ¹	Chiffres pour 2022-23
<p>Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus³</p> <p><i>Des analyses de laboratoire effectuées en temps utile permettent une action plus rapide en matière de santé publique, ce qui peut empêcher que des événements sanitaires localisés ne deviennent des menaces régionales ou mondiales, et une prise de décision clinique plus rapide, ce qui peut se traduire par un traitement plus précoce des problèmes de santé et par de meilleurs résultats en matière de santé.</i></p>	90 %	98,9 %
<p>Pourcentage de rapports et d'outils de surveillance de routine publiés dans les délais prévus pour le cycle de déclaration</p> <p><i>La surveillance sanitaire comprend la collecte, l'analyse et l'interprétation systématiques et continues de données de santé requises pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques de santé publique. La publication en temps opportun des rapports de surveillance favorise la prise de décisions éclairées et oriente les activités sanitaires des clients et des intervenants de SPO.</i></p>	90 %	100 % 116 rapports et outils de surveillance publiés
<p>Nombre de produits de connaissance publiés sur le site Web de SPO</p> <p><i>Les produits de connaissances de SPO renferment de l'information et des données probantes qui aident aux décisions des clients et des intervenants et guident leurs pratiques. Ces types de produits comprennent des analyses documentaires, des fiches d'information et des rapports, comme des évaluations de la santé de la population, des évaluations de risque, des analyses environnementales, des rapports d'évaluation ou encore des rapports de surveillance périodiques et spéciaux.</i></p>	<p>Produits de connaissance sans lien avec la COVID-19 : 125</p> <p>Produits de connaissance liés à COVID-19 : 450</p>	<p>Produits de connaissance sans lien avec la COVID-19 : 163</p> <p>Produits de connaissance liés à COVID-19 : 547</p>

³ Cette mesure correspond à l'indicateur 3.4.1 de la fiche de rendement de SPO et inclut les analyses de laboratoire suivantes pour lesquels un objectif a été fixé : tests sérologiques (test sérologique de dépistage de l'hépatite A), tests moléculaires (charge virale de l'hépatite C) et analyses de culture (détection de *Neisseria gonorrhoeae* par culture).

Activités et services de base	Objectif annuel ¹	Chiffres pour 2022-23
<p>Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues spécialisées d'intérêt pour la santé publique</p> <p><i>Les publications révisées par des pairs dans des revues d'intérêt pour la santé publique contribuent à l'apport de nouvelles données probantes et de connaissances, pour entre autres le secteur de la santé publique. Les articles publiés dans ces revues sont de grande qualité, ils font preuve d'originalité et ils respectent des normes rigoureuses et d'autres critères de qualité.</i></p>	130	198
<p>Diffusion de données probantes et de connaissances :</p>		
<p>Nombre de consultations en ligne des outils analytiques et des données centralisées de SPO</p> <p><i>L'accès à des renseignements et des données de santé publique fiables, significatives et pertinentes est essentiel pour les décisions et les activités de santé publique. Les outils centralisés rendent les données de santé publique plus accessibles pour les clients et les intervenants. Nos outils permettent aux utilisateurs de personnaliser les données afin de comprendre les besoins locaux et provinciaux et d'étayer leurs évaluations afin d'améliorer les programmes et les décisions politiques.</i></p>	<p>Visites uniques : 1,125 million</p> <p>Nombre total de visites : 1,25 million</p>	<p>Visites uniques : 737 224^{4,5}</p> <p>Nombre total de visites : 818 979^{4,5}</p>

⁴ Les objectifs annuels 2022-23 pour les visites uniques et totales ont été initialement fixés pour tenir compte de l'impact majeur que la COVID-19 a eu sur le nombre de visites des outils centralisés de données et d'analyse en ligne de SPO. Bien que ces objectifs respectifs n'aient pas été atteints, ces valeurs restent relativement élevées compte tenu du changement d'orientation dans la réponse à la COVID-19 vers une phase de rétablissement postpandémique. Pour tenir compte de ce changement, ainsi que de la reprise par les clients/intervenants de SPO de leurs activités sans lien avec la COVID-19, l'objectif pour 2023-24 a été réduit en conséquence.

⁵ Cette mesure comprend les visites de l'outil Snapshots de SPO, qui a connu une hausse atypique du nombre de visites uniques et du nombre total de visites pendant une semaine à partir de la fin janvier 2023. La cause de cette hausse n'étant pas connue, ces visites n'ont pas été incluses dans les données de 2022-23. Pour plus de renseignements, référez-vous à la note associée à l'indicateur 3.5.3 dans la fiche du rendement trimestriel de SPO : Aperçu de fin d'exercice 2022-23.

Activités et services de base	Objectif annuel ¹	Chiffres pour 2022-23
<p>Nombre de cours d'autoapprentissage en ligne suivis par des clients externes et des intervenants</p> <p><i>Tirant profit de la technologie numérique, l'autoapprentissage en ligne est une façon efficace d'offrir des programmes éducatifs à l'échelle provinciale pour soutenir le perfectionnement d'une masse critique de praticiens compétents en santé publique. Les cours sont accessibles de n'importe où et en tout temps.</i></p>	198 000	276 215
<p>Nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes aux clients externes et aux intervenants</p> <p><i>La formation professionnelle continue, incluant plusieurs types de séances de formation, du partage de connaissance, des webinaires, des conférences et des ateliers, permet aux praticiens en santé publique de continuer de contribuer de façon sécuritaire et efficace au domaine de la santé publique. Ces séances offertes en présentiel ou en ligne représentent un volet central des activités de perfectionnement professionnel continu des bureaux de santé publique et des regroupements professionnels de l'Ontario, donnant l'occasion à des partenaires de se réunir pour partager des connaissances sur des enjeux de santé publique importants. Cette mesure n'inclut pas les produits d'autoapprentissage, tels que les modules de formation en ligne.</i></p>	80	74 ⁶

⁶ Le nombre de sessions de perfectionnement professionnel proposé aux clients externes et aux intervenants a été légèrement inférieur à l'objectif annuel. Au cours du premier trimestre, certaines des formations proposées par SPO ont été temporairement réduites afin de respecter les exigences du gouvernement en matière de restrictions d'activités pendant la période de transition précédant les élections provinciales du 2 juin. Le nombre de sessions offertes a augmenté régulièrement, avec 46 sessions offertes au cours de la seconde moitié de l'exercice financier.

Activités et services de base	Objectif annuel ¹	Chiffres pour 2022-23
<p>Pourcentage de séances de perfectionnement professionnel auxquelles les clients et les intervenants ont attribué une note d'au moins 3,5 sur 5</p> <p><i>SPO vise à offrir du perfectionnement professionnel de grande qualité aux clients et aux intervenants afin que la main-d'œuvre du secteur de la santé développe des habiletés, des aptitudes et des compétences pour faire face aux enjeux futurs en matière de santé publique. Les évaluations des participants permettent de déterminer dans quelle mesure les séances ont atteint les objectifs éducatifs fixés, leur qualité, leur pertinence et leur capacité à répondre aux besoins des auditoires cibles.</i></p>	90 %	100,0 %
<p>Répondre aux besoins des clients et des intervenants :</p>		
<p>Pourcentage d'éclotions multijuridictionnelles liées à des maladies d'intérêt pour la santé publique évaluées par SPO aux fins d'examen plus approfondi dans le délai d'un jour ouvrable⁷ suivant le signalement à SPO.</p> <p><i>SPO joue un rôle de coordination de premier plan pour assurer la collaboration et la communication avec les intervenants dans le cas d'éclotions de maladies d'intérêt pour la santé publique dans l'ensemble du territoire de l'Ontario. En cas d'éclotion, il est essentiel d'intervenir sans délai pour freiner la propagation et limiter ainsi le nombre de personnes contaminées, atténuer les risques et empêcher des éclotions similaires à l'avenir.</i></p>	80 %	95,5 %

⁷ Pour un sous-groupe de maladies exigeant une intervention urgente de la santé publique, le suivi est effectué dans les 24 heures suivant le signalement à SPO.

Activités et services de base	Objectif annuel ¹	Chiffres pour 2022-23
<p>Pourcentage de manquements en matière de prévention et de contrôle des infections dans des établissements de soins collectifs évalués par SPO aux fins d'examen plus approfondi dans le délai d'une journée ouvrable suivant le signalement à SPO.</p> <p><i>SPO appuie les bureaux de santé publique dans l'examen de manquements en matière de contrôle et de prévention des infections dans des établissements de soins collectifs tels que les cliniques, les cabinets de médecins, les équipes de santé familiale, les centres de santé communautaire et les milieux de services personnels. Il est essentiel d'intervenir rapidement pour corriger les manquements afin de réduire le risque possible de transmission de maladies infectieuses aux patients, aux clients ou aux travailleurs de la santé, et d'empêcher d'autres manquements similaires à l'avenir.</i></p>	80 %	82,5 %
<p>Nombre d'activités de soutien scientifique et technique et de demandes de données effectuées pour des clients et des intervenants</p> <p><i>Ces activités soutiennent nos clients et nos intervenants — notamment le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le ministère de la Santé, l'Agence de santé publique du Canada, les bureaux de santé publique locaux et les fournisseurs de soins de santé — dans leurs efforts visant à protéger la santé de la population de l'Ontario, à planifier et mettre en œuvre des services et des programmes de santé publique et à fournir des conseils en matière de santé publique. Elles comprennent également le soutien scientifique et technique en lien avec les services d'analyses de laboratoire et d'interprétation des résultats. Le nombre de demandes présentées par les clients et les intervenants est influencé par le contexte, mais également par des facteurs comme la hausse saisonnière de certaines maladies, les enjeux émergents, les éclosions, les urgences sanitaires et l'intérêt accru du public et des autres parties prenantes.</i></p>	1 500	<p>Réponses aux demandes des clients et des intervenants : 2 146</p> <p>Activités de soutien offertes par le centre de service à la clientèle du laboratoire : 90 251</p>

Fiche du rendement trimestriel de SPO : Aperçu de fin d'exercice 2022-23

Cette fiche résume le rendement de SPO en fonction de son mandat et des cinq orientations stratégiques du Plan stratégique 2020-2023. À l'aide de méthodes quantitatives classiques, la fiche fournit une évaluation du rendement de SPO en fonction d'un ensemble d'indicateurs précis et de mesures de rendement connexes, qui ont été choisis parce que l'on s'attend à ce qu'ils évoluent chaque trimestre. Un aperçu de chaque indicateur et des mesures qui lui sont associées est également présenté.

Comment interpréter la fiche de rendement :

Nos indicateurs de rendement sont associés à chacune des cinq orientations stratégiques de notre Plan stratégique 2020-2023.

- **L'orientation stratégique 1** — *Fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la concrétisation de ses objectifs* : est liée à tous les indicateurs de rendement.
- **L'orientation stratégique 2** — *Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population* : est liée aux indicateurs de rendement 2,1 à 2,3.
- **L'orientation stratégique 3** — *Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques* : est liée aux indicateurs de rendement 3,1 à 3,9.
- **L'orientation stratégique 4** — *Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique* : est liée aux indicateurs de rendement 4,1 à 4,3.
- **L'orientation stratégique 5** — *Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes* : est liée aux indicateurs de rendement 5,1 à 5,4.

Les indicateurs de rendement 6,1 à 6,4 portent sur les fondements et les catalyseurs organisationnels.

Légende :

Autre : Ne s'applique pas (S.O.), Non disponible (N/dis)

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
2.1 Utilisation des outils de recherche en ligne — Orientation stratégique 2 : Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.1.1 Nombre de visites uniques sur l’outil Query relativement aux maladies infectieuses	Descriptif	S.O.	580	S.O.	399	416	584	922
2.1.2 Nombre de visites uniques sur l’outil Query relativement aux infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S.O.	81	S.O.	93	77	35	117
2.2 Utilisation de l’outil en ligne Snapshots — Orientation stratégique 2 : Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.2.1 Nombre d’indicateurs disponibles	Descriptif	S.O.	271	S.O.	271	271	271	271
2.2.2 Pourcentage d’indicateurs à jour six mois après la publication des données	Directionnel	≥ 80 %	100 %	Atteint	100 %	100 %	100 %	100 %
2.2.3 Nombre de visites uniques d’utilisateurs externes	Descriptif	S.O.	7 535	S.O.	7 405	5 924	7 714	9 096 ³

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
2.3 Disponibilité du système d'information des laboratoires — <i>Orientation stratégique 2 : accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population</i>								
2.3.1 Temps de disponibilité du système d'information des laboratoires	Norme de service	99,5 %	99,1 %	Manqué quelque peu	100,0 %	99,8 %	99,8 %	96,8 %
3.1 Réactivité aux demandes des clients — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.1.1 Nombre de produits de connaissance réalisés à la demande des clients	Descriptif	S.O.	103	S.O.	202	77	59	73
3.1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique réalisées à la demande d'un client	Descriptif	S.O.	457	S.O.	499	444	396	489
3.2 Réactivité aux demandes urgentes des clients — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.2.1 Nombre de demandes urgentes de clients traitées	Descriptif	S.O.	50	S.O.	57	59	46	36

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
3.3 Réactivité à l'égard des clients — Respect des délais - Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.3.1 Pourcentage de produits de connaissance réalisés dans les délais convenus	Directionnel	95,0 %	94,5 %	Manqué quelque peu	95,5 %	93,5 %	93,2 %	95,9 %
3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique réalisées dans les délais convenus	Directionnel	95,0 %	95,9 %	Atteint	96,4 %	96,2 %	95,2 %	95,7 %
3.4 Rendement du laboratoire — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus	Directionnel	90,0 %	98,9 %	Atteint	98,4 %	97,8 %	99,7 %	99,8 %

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
3.5 Utilisation du site Web — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.5.1 Nombre de visites par des utilisateurs externes	Directionnel	160 k	1,42 M	Atteint	1,92 M	1,12 M	996 k	1,63 M
3.5.2 Nombre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes	Directionnel	50 k	152 k	Atteint	166 k	151 k	145 k	144 k
3.5.3 Nombre de visites uniques d'utilisateurs externes	Directionnel	100 k	1,14 M	Atteint	1,62 M	818 k	708 k	1,40 M
3.6 Éducation des clients — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.6.1 Nombre de séances éducatives offertes aux clients externes	Directionnel	20	19	Manqué quelque peu	12	16	21	25
3.7 Satisfaction des clients à l'égard des séances éducatives — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.7.1 Pourcentage de séances éducatives auxquelles les clients ont attribué une note d'au moins 4 sur 5	Directionnel	90,0 %	70,0 % ⁴	Manqué	58,3 %	81,3 %	75,0 %	65,2 %

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
3.8 Stages d'étudiants — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.8.1 Nombre de nouveaux stages pour les étudiants	Directionnel	12 ⁵	21	Atteint	22	18	23	19
3.9 Volumes d'analyses de laboratoire — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.9.1 Nombre d'analyses de laboratoire effectuées	Directionnel	1,65 M	1,70 M	Atteint	1,67 M	1,80 M	1,64 M	1,69 M
4.1 Publication du personnel — <i>Orientation stratégique 4 : Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique</i>								
4.1.1 Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues d'intérêt pour la santé publique	Directionnel	32 — 35	50	Atteint	46	46	60	46
4.2 Diffusion des connaissances — <i>Orientation stratégique 4 : Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique</i>								
4.2.1 Pourcentage d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75,0 %	67,6 %	Manqué quelque peu	82,6 %	60,9 %	61,7 %	65,2 %

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
4.3 Financement par un tiers — <i>Orientation stratégique 4 : Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique</i>								
4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des organismes de financement tiers	Directionnel	≥ 400 k\$	629 k\$	Atteint	552 k\$	562 k\$	539 k\$	862 k\$
5.1 Efficacité du recrutement — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.1.1 Nombre moyen de jours requis pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	≤ 60	47	Atteint	53	51	44	41
5.2 Absentéisme des employés — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.2.1 Nombre moyen de jours de congés de maladie payés par employé	Norme de l'industrie	≤ 2,0	2,0	Atteint	1,8	1,6	2,4	2,3
5.3 Roulement du personnel — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S.O.	1,54 %	S.O.	1,90 %	2,22 %	0,85 %	1,17 %

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
5.4 Titres de compétences et certification du personnel des laboratoires — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant la certification et les titres de compétence requis ⁶	Norme de l'industrie	100 %	100 %	Atteint	S.O.	100 %	S.O.	100 %
6.1 Rendement financier — <i>fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.1.1 Disparité entre les dépenses réelles et les dépenses prévues	Directionnel	± 1,5 %	S.O.	Manqué quelque peu ⁷	+10,0%	+8,0%	+5,0%	+2,0%
6.2 Plaintes — <i>fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.2.1 Nombre de plaintes relatives aux services ou aux produits de SPO	Directionnel	≤ 7	9	Manqué quelque peu	11	5	7	12

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
6.3 Disponibilité des systèmes de technologie de l'information de l'entreprise — fondements et catalyseurs organisationnels								
6.3.1 Temps de disponibilité de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99,50 %	98,61 %	Manqué ³	99,93%	94,50%	100,0%	100,0%
6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires — fondements et catalyseurs organisationnels								
6.4.1 Note moyenne annuelle globale du programme de contrôles de compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) ⁶	Norme de l'industrie	> 90,0 %	99,5 %	Atteint	S.O.	99,8 %	S.O.	99,1 %
6.4.2 Note annuelle globale obtenue auprès de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) ⁶	Norme de l'industrie	> 70,0	91,9	Atteint	S.O.	90,0	S.O.	93,7

Remarques :

¹ Les moyennes trimestrielles sont calculées sur la base des données de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la valeur moyenne trimestrielle pour chaque mesure.

³ Au quatrième trimestre, l'outil Snapshots de SPO a connu une hausse atypique avec 32 677 visites uniques d'utilisateurs externes, au cours de la semaine du 29 janvier au 4 février 2023. La raison de cette augmentation n'étant pas connue, ces visites n'ont pas été incluses dans les données réelles du quatrième trimestre afin d'éviter

de fausser les bases de référence et les tendances futures. Si l'on exclut cette semaine de valeurs aberrantes, les 9 096 visites uniques enregistrées au quatrième trimestre correspondent aux chiffres réels et aux tendances observées au cours des trimestres précédents.

⁴ Cette mesure a largement manqué l'objectif de 90 % de séances éducatives auxquelles les clients ont attribué une note d'au moins 4 sur 5. Bien que 70 % des séances éducatives offertes au cours de l'exercice financier aient reçu une note d'au moins 4 sur 5, la note moyenne de satisfaction des clients pour ces séances était de 4,1 sur 5. À partir du 1^{er} trimestre 2022-23, cette mesure et ses critères d'inclusion ont été élargis pour refléter une note d'au moins 4 sur 5 de la part des clients pour toutes les séances éducatives offertes aux clients externes. Avant le 1^{er} trimestre 2022-23, cette mesure n'incluait que les évaluations de la satisfaction des clients pour les séances de formation, et utilisait un seuil d'évaluation inférieur d'au moins 3,5 sur 5. L'augmentation du seuil d'évaluation des clients a été effectuée après presque deux exercices consécutifs où le taux de satisfaction de la clientèle était de 100 % avec le seuil d'évaluation précédent de 3,5 sur 5. SPO poursuit ses efforts pour atteindre le nouveau seuil d'évaluation afin de viser l'excellence et d'accroître la satisfaction des clients dans l'ensemble de ses offres éducatives accessibles au public.

⁵ Cet objectif est basé sur le nombre moyen de stages d'étudiants au cours de l'exercice précédent.

⁶ Les indicateurs 5.4 et 6.4 n'évoluent pas sur une base trimestrielle et ne sont donc rapportés que deux fois par an.

⁷ Le progrès annuel est basé sur le résultat du T4 à ce jour pour l'exercice. Si l'on exclut l'impact de l'adoption d'une nouvelle norme comptable, la norme PS 3280 sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, SPO se trouvait dans une situation d'exploitation de base équilibrée à la fin de l'exercice financier.

⁸ La moyenne trimestrielle pour cette mesure a largement manqué l'objectif de 99,50 % de temps de disponibilité de l'infrastructure informatique générale en raison de la panne du réseau central national de Rogers qui a eu lieu en juillet 2022 et qui a duré environ une journée pour la majorité des clients. Pour cette mesure, la moyenne trimestrielle est considérée comme ayant manqué de manière significative l'objectif trimestriel si la valeur est inférieure ou égale à 99 %. Hormis cette anomalie au deuxième trimestre, SPO a continué à dépasser l'objectif trimestriel pour cette mesure en 2022-23.

Description des indicateurs actuels :

2.1.1 Nombre de visites uniques sur l'outil Query relativement aux maladies infectieuses et 2.1.2

Nombre de visites uniques sur l'outil Query relativement aux infections transmissibles sexuellement : représentent le nombre total de visites et de personnes accédant à ces outils virtuels et dynamiques d'exploration de données pour approfondir les recherches et examiner des données brutes par bureau de santé publique et d'autres critères démographiques et améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 Nombre d'indicateurs disponibles dans l'outil Snapshots ; et 2.2.2 Pourcentage d'indicateurs à jour six mois après la publication des données :

donnent des mesures du contenu et de la récence de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visionner les tendances sous forme de tableaux de bord interactifs sur le Web. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles. **2.2.3 Nombre de visites uniques d'utilisateurs externes :** donne le nombre d'utilisateurs uniques qui accèdent à cette documentation sur une période de trois mois.

2.3.1 Le temps de disponibilité du système d'information des laboratoires : est une mesure cruciale pour les opérations des laboratoires de SPO. Le service est fourni dans le cadre d'un contrat avec le prestataire de services du gouvernement provincial.

3.1.1 Nombre de produits de connaissance réalisés à la demande des clients et 3.1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique réalisées à la demande d'un client : pris ensemble, ces indicateurs fournissent le nombre d'activités axées sur les connaissances réalisées par le personnel de SPO à la suite de demandes de clients. Ces activités comprennent des analyses documentaires, des rapports statistiques et techniques, des lignes directrices cliniques, des pratiques exemplaires et des documents d'orientation ainsi que du soutien scientifique et technique sous forme de consultations et de vérification des faits.

3.2.1 Nombre de demandes urgentes de clients traitées : comprend les demandes auxquelles SPO doit répondre dans les 24 heures. Il s'agit d'un sous-groupe de 3.1.1 et 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits de connaissance réalisés dans les délais convenus et 3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique réalisées dans les délais convenus : indiquent le pourcentage d'activités axées sur les connaissances réalisées dans les délais convenus.

3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus : indique le pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais déterminés en vertu des normes de l'industrie pour chaque type d'analyses.

3.5.1 Nombre de visites d'utilisateurs externes et 3.5.2 Nombre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes : indiquent le nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site Web externe de SPO et téléchargent des documents. **3.5.3 Nombre de visites uniques d'utilisateurs externes** : correspond au nombre de visiteurs uniques du site Web au cours d'une période de trois mois.

3.6.1 Nombre de séances éducatives offertes aux clients externes : indique le nombre de séances éducatives offertes (c.-à-d. sur le site Web de SPO) aux clients externes. Il s'agit de tous les types de séances de formation, de séries éducatives et de séances d'éducation formelle offertes par SPO à l'échelle provinciale ou régionale et qui sont accessibles au public.

3.7.1 Pourcentage de séances éducatives auxquelles les clients ont attribué une note d'au moins 4 sur 5 : correspond au nombre de séances éducatives pour lesquelles la note d'évaluation moyenne des participants a atteint ou dépassé 4 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 Nombre de nouveaux stages pour les étudiants : comptabilise le nombre de stages offerts aux étudiants à SPO incluant les stages de résidents en médecine, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat et les stages d'étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 Nombre d'analyses de laboratoire effectuées représente le nombre total d'analyses effectuées dans les laboratoires de SPO, à l'exclusion des analyses effectuées à des fins de recherche.

4.1.1 Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues d'intérêt pour la santé publique : correspond au nombre total d'articles rédigés par les membres du personnel de SPO dans le cadre de leur travail qui ont été publiés dans une revue scientifique dont les articles sont révisés par des pairs ou dans une revue éditée par un comité de rédaction composé d'experts et/ou affilié à une organisation faisant autorité.

4.2.1 Pourcentage d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues prioritaires : indique le pourcentage d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale ou destinés au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur aide à déterminer la mesure dans laquelle les recherches de SPO sont intégrées au bassin de données probantes et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des organismes de financement tiers : indique le montant des subventions provenant d'organismes de financement tiers octroyées à SPO réparti sur la durée des subventions.

5.1.1 Nombre moyen de jours requis pour doter les postes permanents et temporaires : indique le nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage du poste jusqu'à la date où SPO reçoit le contrat de travail signé.

5.2.1 Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé : indique le nombre moyen de jours de congé de maladie payés pour les salariés à temps plein et à temps partiel.

5.3.1 Le taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents : indique le pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des départs à la retraite) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1. Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant la certification et les titres de compétence requis : correspond au pourcentage de médecins microbiologistes employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que le pourcentage de technologues de laboratoire médical employés par les laboratoires de SPO qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Disparité entre les dépenses réelles et les dépenses budgétées : indique le niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues et reflète la situation financière de SPO par rapport à son budget.

6.2.1 Nombre de plaintes relatives aux services ou aux produits de SPO : correspond au nombre de plaintes externes liées aux produits ou aux services de SPO.

6.3.1 temps de disponibilité de l'infrastructure de TI générale : représente le pourcentage de temps pendant lequel l'infrastructure informatique générale, y compris les systèmes clés comme ceux des finances, SharePoint, le courriel et Skype, est opérationnelle.

6.4.1 Note moyenne annuelle globale du programme de contrôles de compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) et 6.4.2 Note annuelle globale obtenue auprès de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (score Z CALA) : indiquent le pourcentage d'échantillons de contrôle fournis par les programmes de contrôles de compétence QMP-LS (pour les essais cliniques) et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Événements à risque et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats

SPO a continué de soutenir la réponse à la pandémie de COVID-19 et la phase de rétablissement dans la province tout au long de l'année 2022-23. Au cours de la première partie de l'année, certaines activités, certains produits et services ont été retardés ou reportés afin de consacrer l'expertise et l'attention nécessaires au soutien du ministère de la Santé, du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, des bureaux de santé publique et à d'autres partenaires du système de santé. En outre, certaines activités de SPO, telles que les programmes éducatifs et la production de certains produits de connaissance, ont été temporairement réduites au cours du premier trimestre (d'avril à juin 2022) afin de respecter les exigences du gouvernement en matière de restrictions d'activités pendant la période de transition précédant les élections provinciales du 2 juin 2022. Le nombre de programmes éducatifs et de produits de connaissance de SPO a régulièrement augmenté au T4 (de janvier à mars 2023), y compris la prestation de la Convention sur la santé publique de l'Ontario présentée à la fois sous forme virtuelle et en personne. C'est la première fois depuis 2019 que la Convention est présentée en personne en raison des considérations de sécurité passées liées à la COVID-19.

Les notes de bas de page de la section précédente indiquent les situations dans lesquelles ces facteurs ou événements ont entravé nos efforts et empêché SPO de réaliser les engagements de son Plan d'activités annuel et d'atteindre les indicateurs de rendement qui avaient été prévus pour la période.

Rendement financier

SPO reconnaît le financement que lui a versé le ministère de la Santé et a géré ses ressources de manière prudente et rigoureuse. SPO a terminé l'année avec un léger déficit directement attribuable à l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. SPO a adopté la norme en utilisant une approche rétrospective modifiée. En conséquence, les résultats de l'année précédente ont été retraités. À l'exclusion du coût annuel de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, SPO a utilisé en intégralité le financement de fonctionnement reçu du ministère pour l'exercice 2022-23. En ce qui concerne les 210,1 millions de dollars de financement de fonctionnement reçus du ministère, 55,7 millions de dollars ont été consacrés aux dépenses liées à la COVID-19, 150,7 millions de dollars ont été utilisés pour couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles, et les 3,7 millions de dollars restants ont été utilisés pour couvrir les dépenses liées à l'équipement et aux autres immobilisations en soutien aux activités de base de SPO.

Les fonds consentis à SPO par le ministère de la Santé ont permis à SPO de pouvoir surveiller et dépister la COVID-19 et répondre à cette pandémie dans la province, ils ont également permis de développer davantage nos programmes et de déployer diverses initiatives. SPO reçoit également des fonds de tiers dont les recettes se retrouvent sous l'entrée « recettes de dons » dans nos états financiers vérifiés. Comme par les années passées, nos dépenses dans cette catégorie sont équivalentes aux recettes de dons (ces dépenses étant financées uniquement par des fonds provenant de tiers).

Responsabilité de la direction

La direction de SPO est responsable de la préparation d'états financiers conformes aux normes de comptabilité de la fonction publique canadienne pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif telles que déterminées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés Canada.

Pour la production de ces états financiers, la direction choisit des principes comptables généralement reconnus et s'appuie sur son meilleur jugement et sur les estimations les plus précises afin de présenter de manière factuelle les activités et les transactions de l'organisme. La direction a déterminé les montants selon des critères raisonnables afin d'assurer qu'à tous égards importants les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de l'organisme. Les données financières contenues dans le présent rapport annuel correspondent à nos états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes conçus pour assurer dans une mesure raisonnable et à coût raisonnable que les actifs sont protégés et que les transactions sont réalisées et enregistrées conformément aux politiques pour faire des affaires de SPO.

Le conseil d'administration a le devoir de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités eu égard à la production de rapports financiers et de contrôles internes et il est responsable à la fin de réviser et d'approuver les états financiers de SPO. Le conseil d'administration s'acquitte principalement de cette fonction par l'entremise du Comité permanent de la vérification, des finances et de la gestion des risques. Ce comité se réunit au moins quatre fois par an pour réviser les données financières vérifiées et non vérifiées. La firme Ernst & Young, s.r.l., a libre accès au Comité permanent de la vérification, des finances et de la gestion des risques.

La direction reconnaît son obligation de fournir des renseignements financiers représentatifs des activités de SPO, cohérents et fiables, et pertinents en ce qui a trait à l'évaluation éclairée de nos activités.



Cathy Campos, CPA, CA
Directrice financière



Michael Sherar, Ph. D.
Président et chef de la direction

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

États financiers

31 mars 2023



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** (fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario) [«AOPPS»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 20 juin 2023

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
	<i>[retraité – note 2]</i>	
Actif		
À court terme		
Trésorerie	93 111	134 553
Débiteurs <i>[note 3]</i>	3 285	3 625
Charges payées d'avance	1 424	1 738
Total de l'actif à court terme	97 820	139 916
Trésorerie soumise à restrictions <i>[notes 4 et 6]</i>	4 644	4 667
Immobilisations, montant net <i>[note 5]</i>	95 786	103 563
	198 250	248 146
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer <i>[note 14]</i>	86 371	129 125
Total du passif à court terme	86 371	129 125
Apports reportés au titre des immobilisations <i>[note 6]</i>	98 116	105 848
Apports reportés <i>[note 7]</i>	3 360	3 267
Passif au titre des prestations constituées <i>[note 8 b)]</i>	1 839	1 943
Passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	7 438	6 875
Autres passifs	1 126	1 088
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations <i>[note 10]</i>	21 227	20 569
Total du passif	219 477	268 715
Engagements et éventualités <i>[note 13]</i>		
Déficit net	(21 227)	(20 569)
	198 250	248 146

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution du déficit accumulé

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
	<i>[retraité – note 2]</i>	
Produits		
Ministère de la Santé <i>[note 14]</i>	205 324	252 612
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations <i>[note 6]</i>	12 539	11 655
Autres subventions	2 003	1 867
Recouvrements divers	2 113	1 897
	221 979	268 031
Charges <i>[note 8]</i>		
Programme des laboratoires de santé publique <i>[notes 11 et 14]</i>	150 495	198 741
Programmes de sciences et de santé publique <i>[note 11]</i>	39 843	38 537
Frais d'administration <i>[notes 9 et 11]</i>	19 102	19 098
Amortissement des immobilisations	12 539	11 655
Charges de désactualisation – obligation liée à la mise hors service d'immobilisations <i>[note 10]</i>	658	638
	222 637	268 669
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(658)	(638)
Déficit net au début de l'exercice, présenté antérieurement	(20 569)	—
Ajustement du solde d'ouverture de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	—	(19 931)
Déficit net à la fin de l'exercice, retraité	(21 227)	(20 569)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
	<i>[retraité – note 2]</i>	
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(658)	(638)
Ajout (déduction) d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	80	89
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(12 539)	(11 655)
Amortissement des immobilisations	12 539	11 655
Charge au titre de la désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	658	638
	<u>80</u>	<u>89</u>
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution des débiteurs <i>[note 12]</i>	340	1 972
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	314	(567)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer <i>[note 12]</i>	(43 586)	51 393
Augmentation des apports reportés	93	26
Augmentation des passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	563	564
Augmentation (diminution) des autres passifs	38	(48)
Diminution du passif au titre des prestations constituées	(184)	(470)
Flux de trésorerie de fonctionnement	<u>(42 342)</u>	<u>52 959</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net <i>[note 12]</i>	(3 930)	(3 531)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	<u>(3 930)</u>	<u>(3 531)</u>
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations <i>[note 12]</i>	4 807	4 205
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	23	984
Flux de trésorerie de financement	<u>4 830</u>	<u>5 189</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	<u>(41 442)</u>	<u>54 617</u>
Trésorerie au début de l'exercice	134 553	79 936
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>93 111</u>	<u>134 553</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2023

1. Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario) [«AOPPS»] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfiques.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2023

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée dans la période où naît une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de ce montant. L'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est initialement évaluée selon la meilleure estimation du montant nécessaire à la mise hors service de l'immobilisation corporelle à la date de clôture. Un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, qui est amorti sur la durée de vie résiduelle de celle-ci à moins que l'immobilisation n'ait pas été comptabilisée dans les états financiers lors de la comptabilisation initiale ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, dans quel cas, le coût de mise hors service est immédiatement passé en charges. Les variations du passif attribuables à l'écoulement du temps sont constatées à titre de charge d'intérêts à l'état des résultats et l'évolution du déficit accumulé avec une augmentation correspondante du passif.

Le montant futur estimatif des coûts à engager pour mettre l'immobilisation hors service est passé en revue chaque année et ajusté pour refléter la meilleure estimation du passif à cette date. Les ajustements pourraient résulter de changements dans les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie non actualisés nécessaires pour régler l'obligation, notamment des changements dans les probabilités, les montants et l'échéancier de règlement estimatifs, ainsi que des changements dans les modalités juridiques de l'obligation ou dans le taux d'actualisation. Ces variations sont constatées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'immobilisation en question. Si l'immobilisation corporelle en cause n'était pas comptabilisée dans l'état financier lors de la comptabilisation initiale ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, toute modification apportée à l'estimation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée en tant que charge dans la période où elle survient.

Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation demeure comptabilisé jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les coûts liés aux immeubles et aux technologies de l'information sont attribués en fonction du nombre de personnes qui utilisent l'espace et l'application technologique, le cas échéant. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés (crédits aux fins des indemnités de départ), de la durée de vie utile estimative des immobilisations et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Adoption d'une nouvelle méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2022, l'AOPPS a adopté la nouvelle norme comptable SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cette norme fournit des indications sur la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors services d'immobilisations faisant l'objet actuellement d'un usage productif ou ne faisant plus l'objet d'un usage productif et contrôlées par l'entité, et les coûts liés à la mise hors service de ces actifs.

L'AOPPS a adopté la norme selon l'approche rétrospective modifiée qui utilise des hypothèses et des taux d'actualisation au 1^{er} avril 2022. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est évaluée à la date d'engagement des obligations juridiques, ajustées en fonction de l'augmentation due aux désactualisations cumulées et des amortissements cumulés à cette date. À la suite de l'adoption de la nouvelle norme, le solde d'ouverture du déficit net non affecté présenté auparavant comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé au 1^{er} avril 2021 de néant a été réduit de 19 931 \$ et l'excédent des revenus sur les charges de néant comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2022 a été réduit d'une charge de désactualisation de 638 \$, entraînant un déficit net de 20 569 \$. Au 31 mars 2022, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations et le déficit net correspondant de 20 569 \$ ont été comptabilisés à l'état de la situation financière. Étant donné que l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations se rapporte aux immeubles loués qui ne sont pas admissibles à titre de contrats de location-acquisition, les coûts de mise hors service d'immobilisations ont été comptabilisés immédiatement en déficit net.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

3. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Ministère de la Santé	789	789
Taxe de vente harmonisée	1 219	1 479
Divers	1 277	1 357
	3 285	3 625

4. Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Ministère de la Santé	4 613	4 637
Centre Sheila Basur	31	30
	4 644	4 667

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ [note 8b)] et aux autres crédits (principalement les indemnités de vacances à payer) liés aux employés mutés à l'AOPPS (laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011) et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé est comme suit :

	2023			
	Crédits aux fins des indemnités de départ	Autres crédits	Projets d'investis- sement	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	1 328	1 024	2 285	4 637
Intérêts gagnés [note 6]	40	32	63	135
Augmentation (réduction) de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(185)	45	(19)	(159)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	1 183	1 101	2 329	4 613
	2022			
	Crédits aux fins des indemnités de départ	Autres crédits	Projets d'investis- sement	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	1 786	1 320	2 515	5 621
Intérêts gagnés [note 6]	11	8	14	33
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(469)	(304)	(244)	(1 017)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	1 328	1 024	2 285	4 637

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2023		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	368	—
Autre équipement	64 185	46 645	17 540
Mobilier	4 039	3 916	123
Améliorations locatives	120 184	45 176	75 008
Immobilisations en cours	3 115	—	3 115
	191 891	96 105	95 786
	2022		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	368	—
Autre équipement	61 719	40 592	21 127
Mobilier	4 022	3 879	143
Améliorations locatives	120 166	39 165	81 001
Immobilisations en cours	1 292	—	1 292
	187 567	84 004	103 563

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

6. Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2023 \$	2022 \$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	105 848	113 292
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	4 744	4 197
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4b)]	63	14
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(12 539)	(11 655)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	98 116	105 848
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(2 329)	(2 285)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	95 787	103 563

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 329 \$ [2 285 \$ en 2022] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7. Apports reportés

- a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2023 \$	2022 \$
Crédits aux fins des indemnités de départ	7	117
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	31	30
Fonds de tiers	3 322	3 120
	3 360	3 267

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Apports reportés au début de l'exercice	3 267	3 241
Montants reçus au cours de l'exercice	2 206	2 006
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(2 113)	(1 980)
Apports reportés à la fin de l'exercice	3 360	3 267

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

- b) Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ (*note 4b*) et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS [*note 8b*].
- c) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 324 \$ [317 \$ en 2022] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8. Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de retraite de la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario [«Commission»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au régime de retraite de la Commission se sont élevées respectivement à 1 312 \$ [1 353 \$ en 2022], 5 963 \$ [5 560 \$ en 2022] et 376 \$ [482 \$ en 2022], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2022 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 24,6 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 20,8 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 3,8 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2022 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 103,7 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 92,7 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 11 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par la Commission au 31 décembre 2021 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 33,9 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 34,7 milliards de dollars, ce qui représente un déficit de 0,8 milliard de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario (en 2008) et de l'architecture de santé publique (en 2011). Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2021. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2023	2022
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 756	1 988
(Pertes)/gains actuariels non amortis	83	(45)
Total du passif au titre des prestations constituées	1 839	1 943

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	1 943	2 324
Charge de l'exercice	81	88
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(185)	(469)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 839	1 943

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2023	2022
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,80	3,20
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	3,20	2,40
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

9. Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, les administrateurs ont touché une rémunération de 4 \$ [14 \$ en 2022].

10. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts estimés exigés pour résilier le bail lié aux immeubles loués de l'AOPPS, à l'exception des coûts de restauration liés à l'amiante, car ils incombent au bailleur. Les estimations de coûts reposent sur les évaluations d'experts internes et des rapports techniques fournis par des tiers.

L'AOPPS a estimé à 32 003 \$ le total des dépenses non actualisées pour mettre ces immobilisations hors service. Aucune date de mise hors service n'a été déterminée; cependant, ils sont estimés être engagés et réglés en 15 ans environ à partir de la clôture de l'exercice considéré. L'AOPPS a calculé l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations en appliquant un taux d'inflation de 2,2% aux coûts estimés, qui ont ensuite été actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,2 %. Aucun coût de mise hors service n'a été engagé au cours des exercices clos les 31 mars 2023 et 2022.

La continuité de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
		<i>[retraité – note 2]]</i>
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	20 569	19 931
Charge de désactualisation	658	638
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	21 227	20 569

11. Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 719 \$ [511 \$ en 2022], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.
- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 18 991 \$ [19 105 \$ en 2022] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 6 996 \$ [6 151 \$ en 2022] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.
- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 729 \$ [793 \$ en 2022] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2023, d'un montant de 1 232 \$ [400 \$ en 2022].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2023, d'un montant de 789 \$ [789 \$ en 2022].

13. Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2023, aucune cotisation n'avait été reçue.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2023

- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2024	19 009
2025	16 347
2026	15 911
2027	15 667
2028	14 349
Par la suite	163 490
	<u>244 773</u>

- d) L'AOPPS a des engagements contractuels s'élevant à 127 056 \$ à l'égard de l'achat de fournitures médicales.
- e) Le 8 novembre 2019, l'Assemblée législative de l'Ontario a sanctionné le projet de loi 124. La législation a imposé une série de périodes de modération de trois ans. Pendant les périodes de modération, les hausses de salaires et la rémunération globale ont été plafonnées à 1 % par an sous réserve de certaines exceptions. Le 29 novembre 2022, la loi 124 a été contestée avec succès en justice par une coalition de syndicats touchés et a été invalidée par la Cour supérieure de l'Ontario puisqu'elle a été considérée comme contrevenant à leurs droits de liberté syndicale et de négociation collective. Étant donné que les syndicats contestaient la loi 124 depuis sa création et pour ne pas faire stagner les négociations à l'époque, les contrats des syndicats contenaient des clauses monétaires de réouverture dont les syndicats se prévalent à présent. Par conséquent, l'AOPPS a inclus une provision dans les crédettes et charges à payer et une charge dans la rémunération au 31 mars 2023.

14. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus [«COVID-19»] constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus. Les mesures d'atténuation de la COVID-19 ont lourdement perturbé les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique et le mode de vie de tous. Elles ont aussi accentué la dépendance du public aux systèmes de santé, qui devaient continuer à fonctionner correctement et dont l'AOPPS fait partie intégrante. Depuis la mise en œuvre, dès janvier 2020, de ses efforts pour répondre à la COVID-19, l'AOPPS continue de connaître une hausse de la demande pour ses services.

Dans la mesure où l'AOPPS a continué d'engager des dépenses liées à la COVID-19, la province de l'Ontario s'est engagée à rembourser les coûts supplémentaires engagés par l'AOPPS pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. Au cours de l'exercice, l'AOPPS a comptabilisé des dépenses de fonctionnement de 54 641 \$ [101 300 \$ en 2022] et des dépenses de 1 037 \$ [1 500 \$ en 2022] pour l'acquisition d'équipement, soit des dépenses liées à la COVID-19 totales de 55 678 \$ [102 800 \$ en 2022]. En lien avec ces dépenses, l'AOPPS a comptabilisé des montants correspondants dans les produits et les apports reportés au titre des immobilisations, respectivement. Les crédettes et les charges à payer au 31 mars 2023 comprennent un montant de 48 273 \$ [95 700 \$ en 2022] à payer à la province de l'Ontario pour des fonds excédentaires reçus au titre de dépenses liées à la COVID-19 et des revenus d'intérêt connexes.

Conseil d'administration

En tant qu'organisme provincial régi par un conseil d'administration et conformément à notre législation, le conseil d'administration de SPO est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Lors de la nomination des membres du conseil d'administration, il serait opportun que soient nommées de préférence :

- des personnes ayant des compétences et une expertise dans les domaines couverts par les objectifs de l'organisme, ou dans la gouvernance d'entreprise
- une personne ayant une expertise comptable ou une expérience financière connexe
- une personne extérieure à la profession ayant démontré son intérêt ou son expérience pour les enjeux touchant à la santé.

Nom	Lieu ⁸	Première nomination	Date d'expiration du mandat actuel
S. Ford Ralph	Stouffville	2 décembre 2015	27 novembre 2025
Margaret Flynn	Brighton	13 novembre 2019	11 janvier 2023
Martina Dwyer	Ancaster	31 janvier 2020	30 janvier 2023
Frank Davis	Toronto	27 février 2020	26 février 2023
Isra Levy	Ottawa	13 mai 2020	12 mai 2024
Terri McKinnon	Baie de Shanty	24 juin 2021	23 juin 2024
Mark (Cat) Criger	Brampton	26 août 2021	25 août 2024
Helen Angus	Toronto	7 octobre 2021	6 avril 2025
Andy Smith	Toronto	17 février 2022	16 février 2025
Harpreet Bassi	Toronto	17 février 2022	16 février 2025
Ian McKillop	Waterloo	17 février 2022	16 février 2025
William Mackinnon	Toronto	17 février 2022	16 février 2025

La rémunération totale combinée de l'ensemble des membres du conseil durant l'exercice se terminant le 31 mars 2023 s'élevait à 3 600 \$.

- Mark (Cat) Criger – 150 \$
- Martina Dwyer — 900 \$
- Margaret Flynn — 900 \$
- S. Ford Ralph – 1 650 \$

⁸ Le lieu indiqué dans ce tableau est basé sur les renseignements publiés sur le site des nominations publiques du gouvernement de l'Ontario.

Le conseil d'administration se concentre sur une supervision efficace des activités de SPO, l'exécution de son mandat et le respect de ses orientations stratégiques. Son engagement permanent à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance se traduit d'abord par une orientation complète des nouveaux membres, suivie d'une formation périodique sur la gouvernance qui aide tous les membres à s'acquitter de leurs fonctions et obligations. Tous les nouveaux membres du conseil participent à la formation sur la gouvernance offerte par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Santé publique Ontario
661, av. University, bureau 1701
Toronto (Ontario)
M5G 1M1
(416) 235-6556
communications@oahpp.ca
santepubliqueontario.ca

Ontario 